

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 66 (1983)

Artikel: La nécropole celtique de Gempenach/Champagny (district du Lac/FR) :
les fouilles de 1979

Autor: Kaenel, Gilbert / Favre, Sébastien

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gilbert Kaenel et Sébastien Favre

La nécropole celtique de Gempenach/Champagny (district du Lac/FR) Les fouilles de 1979¹

Objectifs de ce rapport

La publication d'une petite «monographie» consacrée aux fouilles effectuées en 1979 sur une faible portion intacte (était-ce la dernière?) de la nécropole celtique de Gempenach. Les restes de sept tombes et leur mobilier sont illustrés et décrits. Une appréciation de la datation (LT B-C) et, sommaire, du contexte archéologique de ces découvertes est ensuite présentée².

Le site (CN, échelle 1:25 000, feuille n° 1165, Murten 581 150/198 580)

La nécropole a été installée sur une butte morainique recouvrant l'un des plateaux molassiques qui s'élèvent au sud du «grand marais». A l'altitude moyenne de 505 mètres, ce plateau s'étend à un peu plus de 4 kilomètres à vol d'oiseau de l'extrémité sud-est du lac de Morat. Au nord se trouve la route nationale 1, au sud coule un affluent de la Biber.

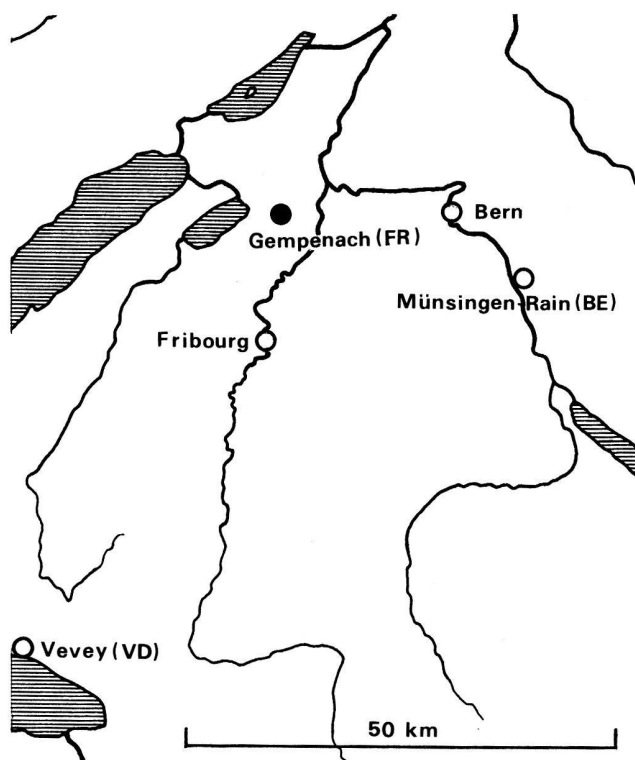


Fig. 1. Localisation de Gempenach (Champagny FR) sur le Plateau suisse (fond de carte de l'«Institut für Vor- und Frühgeschichte der Uni. Tübingen»).

Historique des «recherches»

La nécropole de Gempenach illustre un épisode navrant de l'archéologie du second âge du Fer en Suisse... Dès le début du XIX^e siècle des tombes ont régulièrement été mises au jour lors de l'avancement des travaux de gravières (la première mention date de 1830) mais aucun plan de situation, aucun relevé de tombe ou dessin du mobilier mis au jour ne nous est parvenu. Des collections d'objets provenant de Gempenach ont heureusement été cédées au Musée historique de Berne dans les années 1870; le Musée historique de Morat et le Musée d'art et d'histoire de Fribourg possèdent en outre quelques objets, ainsi que, très vraisemblablement, le Musée d'art et d'histoire de Genève (dont le catalogue indique comme provenance «environs de Morat» et un achat de la fin du XIX^e siècle).

Le seul jalon important pour la recherche reste la publication d'une sélection de ces trouvailles (Hei-

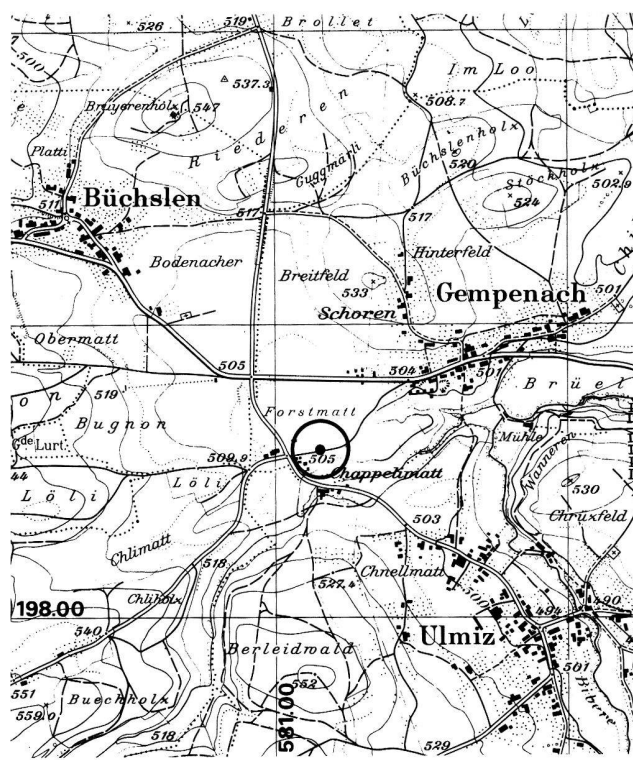


Fig. 2. Emplacement de la nécropole de Gempenach (extrait de la CN au 1:25 000, feuille 1165, Murten, reproduit avec l'autorisation de l'office fédéral de topographie du 22. 3. 1983).

erli 1897). Par la suite, on ne signale plus aucune découverte. Combien d'objets ont-ils été dispersés dans des collections particulières, donnés ou vendus par les ouvriers, combien d'autres n'ont pas été prélevés, jugés sans intérêt, ou simplement n'ont pas été remarqués? Il est donc impossible de se faire une idée du nombre de sépultures de cette nécropole, sans doute très élevé si l'on prend en considération la quantité et la qualité du mobilier connu (voir note 2).

Circonstances des fouilles de 1979

En 1912 (selon un renseignement de M. Th. Spack transmis à M^{lle} H. Schwab), après environ un siècle d'activité, l'exploitation des gravières de Gempenach s'interrompait définitivement. On avait alors tout lieu de croire que l'excavation industrielle du gravier avait emporté la quasi totalité de la butte morainique avec ses sépultures celtiques. Ce n'était heureusement pas le cas; en 1950 déjà, deux nouvelles trouvailles avaient été signalées par M. Th. Spack dans la zone des anciennes découvertes à l'occasion de la pose d'une canalisation d'eau sur le tracé du chemin communal reliant Gempenach à Ulmiz³ (fig. 1, 2). Ce chemin très ancien, il s'agit en fait de l'ancienne route principale Morat-Berne, avait donc préservé une bande de terrain importante au cœur même de la nécropole.

La suppression de ce tronçon de chemin, dans le cadre du remaniement parcellaire des communes d'Agriswil, de Ried, Büchslen et Gempenach était programmé pour l'année 1979. Son tracé allait être reporté plus au sud et la totalité des matériaux qui formaient l'élévation sur laquelle il se trouvait, ainsi que le substrat du terrain naturel, devaient être enlevés sur environ un mètre d'épaisseur et remplacés par de la terre arable destinée à intégrer cette bande de terrain au reste de la zone agricole recouvrant les anciennes gravières.

Les fouilles de 1979 (fig. 3)

Première étape: lors des travaux de remaniement du mois d'août 1979, M^{lle} H. Schwab, archéologue cantonal, avertie par M. Th. Spack, se rend sur les lieux le 3.8 au soir et constate la mise à découvert de sépultures. Elle délègue alors une équipe d'intervention de son service archéologique cantonal⁴. Du 3 au 13.8, cette équipe met au jour et fouille quatre tombes (T. 1, 2, 3, 4) et, ne disposant pas des moyens financiers nécessaires à des recherches plus étendues, délimite le périmètre des trouvailles possibles où les travaux de génie civil sont momentanément suspendus (le niveau de l'ancien chemin a déjà été abaissé à la machine⁵ et le nouveau chemin est,

comme prévu, construit plus au sud). Signalons encore que les n^{os} 5-13 ont été attribués, en cours de décapage à des taches d'aspect organique, oblongues, de la dimension d'une fosse de tombe, mais qui se sont révélées à la fouille être d'origine naturelle⁶.

Seconde étape: du 8 au 25 octobre de la même année, la fouille est reprise par une autre équipe composée de techniciens de fouilles et d'étudiants en archéologie mandatés par le service cantonal⁷. La zone à étudier, à l'intersection de l'ancien et du nouveau chemin en direction d'Ulmiz, se présente comme un triangle, limité au nord par la coupe de terrain résultant des excavations du mois d'août, au sud par le nouveau chemin, à l'est enfin par une zone où les travaux de recherche ont été suffisamment poussés pour que l'on puisse affirmer qu'il n'existe plus de tombe «in situ».

Outre la recherche et l'étude d'éventuelles sépultures, l'objectif de la campagne était l'étude du sol La Tène (s'il en restait des traces) et la délimitation des anciennes gravières de façon à vérifier les données historiques et à circonscrire exactement le champ des investigations.

Dans cette optique, on procéda à trois décapages généraux du site, une étude de la coupe nord (où la stratigraphie, conservée sur une assez grande hauteur, aurait encore pu présenter des sols anciens) une série de coupes transversales de l'ancien chemin, en sondages, pour repérer la bordure des gravières qui le jouxtaient. Au cours de ces travaux, les restes de trois nouvelles sépultures ont été découverts (les tombes T. 14 et 16, en place, et la tombe T. 15 dans les déblais des travaux de génie civil précédents. Voir note 5).

Les données archéologiques

Coupe nord

L'étude de cette coupe, effectuée sur toute la longueur de la zone explorée, a permis de démontrer qu'il ne restait plus trace de sol(s) d'époque La Tène. Dans la stratigraphie, les couches modernes, clairement datées par un matériel abondant, reposaient en effet directement sur un substrat fluvio-glaciaire sans restes organiques. Ce fait ne peut s'expliquer sur le site que par une lente érosion suivie d'une action mécanique récente (nivellements ou labours) avant la construction de la route ayant entraîné les couches superficielles de la butte morainique et par là-même les sols anciens. Ces observa-

tions sont confirmées par l'étude de la fosse de T. 14 (fig. 10) visible dans la coupe; cette fosse est nettement coupée au niveau où toute la butte a été arasée, le sommet du remplissage est rectiligne, ce qui contraste avec l'aspect habituel de ce genre de structure en dépression à la suite de tassement ou en relief dans le cas où existait un tertre. Ajoutons, ce qui confirme les observations, que le remplissage de la fosse La Tène est très terreux et prouve bien que, lors du creusement, une couche d'humus a été traversée dont on ne trouve plus trace en stratigraphie aujourd'hui.

Coupe est et sondages en bordure de l'ancien chemin

Une coupe à l'est de la zone étudiée (mètre 109, fig. 4) en travers de l'ancien chemin et une succession de sondages perpendiculaires à la coupe nord (voir le plan général, fig. 3) ont permis de préciser la position exacte des gravières par rapport au chemin. Les observations ont confirmé ce que l'on savait du site par les témoignages anciens et les constatations de la première étape des fouilles (en août). Le chemin établi à la surface du sol en place était littéralement bordé des gravières. A la suite des travaux d'excavation et de remblaiement qui ont été effectués de part et d'autre au cours du temps, il apparaissait en coupe comme une «butte» de terrain intact, limitée en élévation par les terres rapportées. (Ce fait établi, il faudrait encore connaître l'extension exacte des gravières au nord et au sud du chemin pour avoir la certitude qu'il n'y a plus aucune chance de trouver d'autres vestiges de la nécropole celtique, chances bien minces il est vrai).

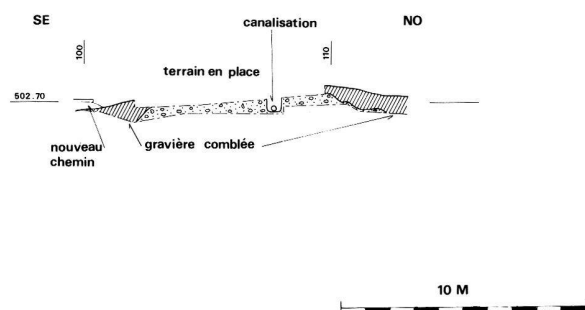


Fig. 4. Coupe est (éch.: 1:300). Voir fig. 3.

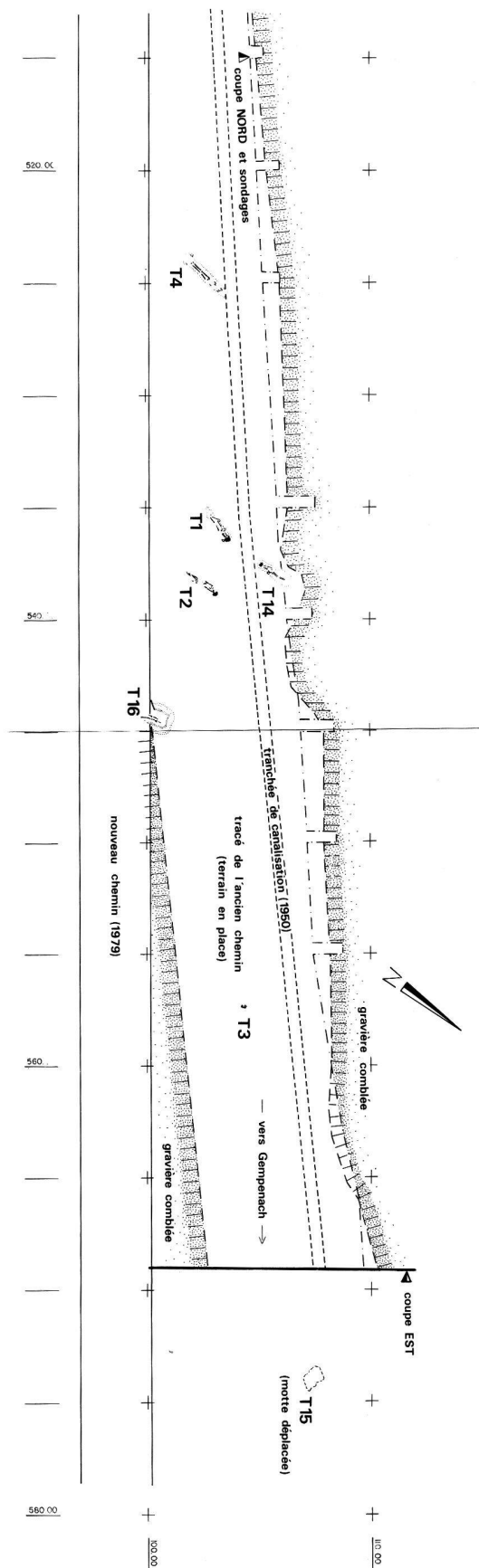


Fig. 3. Plan du secteur fouillé en 1979, position des tombes (éch.: 1:300).

Les tombes: remarques générales

Les six tombes observées en place (T.1, 2, 3, 4, 14, 16) sont des sépultures à inhumation (ainsi que la septième, T.15, déplacée par l'excavatrice).

Détermination anthropologique: voir p.211 f., et note 16.

La profondeur des fosses est variable, élément qui peut tout de même être pris en considération bien que la trace et le niveau de leur sol d'implantation respectif ne puissent être déterminés (voir note 32).

L'orientation générale des sépultures est à peu près la même, nord-sud.

La position des corps est en revanche variable puisque quatre d'entre eux étaient disposés tête au nord (T.1, 2, 3, 4) et les deux autres tête au sud (T.14, 16). Dans cinq cas les corps avaient été couchés sur le dos, en position allongée (T.1, 2, 3, 4, 16), dans le sixième (T.14) le corps reposait sur le côté droit, en position légèrement fléchie.

Les modes d'inhumation varient également d'une sépulture à l'autre; l'usage de cercueils en bois est attesté dans deux cas (T.4 et 16) tandis que dans une autre tombe (T.14) le corps avait été très vraisemblablement enveloppé d'une sorte de natte en guise de linceul avant d'être inhumé.

Les restes manifestes d'entourages de pierres ou autres aménagements intentionnels n'ont pu être mis en valeur.

Description des sépultures

Nous avons choisi, vu le faible nombre de tombes et encore leur aspect partiel, d'en présenter la description dans un ordre qui ne respecte pas la numérotation originale des structures (d'ailleurs les n°s 5 à 13 manquent, voir plus haut).

Deux hommes et un jeune homme

Tombe 4 (fig. 8, 15): homme / 25-30 ans / 168-178 cm.

La T.4 a de fortes chances d'être la plus profonde des deux sépultures signalées en 1950 (voir note 3). L'absence du crâne et la proximité immédiate de la tranchée de canalisation d'eau étayent cette hypothèse. C'est une sépulture en fosse, en pleine terre, au fond de laquelle le corps reposait dans un cercueil, sur le dos, tête au nord, bras le long du corps.

Le *cercueil*, très long puisqu'il paraît avoir dépassé 2,50 m, était relativement étroit (0,45 m), ce qui permet d'expliquer la position du squelette dont les bras sont littéralement plaqués contre l'ossature de la cage thoracique et le bassin. Ce cercueil a sans doute été creusé dans un tronc d'arbre⁸; de nom-

breux fragments de bois sur les os, en particulier le sternum, indiquent la présence d'un couvercle.

Il semble en outre que la *technique d'inhumation* soit la même que celle qui a pu être mise en valeur pour les T.16 et 14, soit le calage à l'aide de sable fin (voir plus bas); les photos de fouille peuvent en effet le laisser croire.

Le *mobilier* est composé d'une seule fibule en fer, trouvée sur le côté droit au niveau de l'abdomen et disposée verticalement (ressort vers le haut, pied vers le bas).

Tombe 16 (fig. 12): homme / moins de 40 ans / 165-170 cm.

La T.16 a été trouvée dans un état fragmentaire. Coupée autrefois par une gravière, il n'en restait que le tiers inférieur (les jambes) au nord, conservé sur une quarantaine de centimètres de hauteur seulement; elle n'en est pas pour autant inintéressante!

Le corps reposait dans un *cercueil*, sur le dos, tête au sud. Ce cercueil, également creusé dans le tronc d'un arbre, comme celui de la T.4 (voir plus haut), apparaissait en coupe (fig. 13) sous la forme d'une trace noirâtre de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, dessinant une ligne arrondie vers le bas. Sa forme générale devait être celle d'une auge aux angles très arrondis. Il avait une cinquantaine de centimètres de large pour une hauteur moyenne de 25 centimètres reconnue. La présence de restes charbonneux sur les os du squelette atteste également l'existence d'un couvercle. Des particules ligneuses ont pu être déterminées comme étant du frêne (*Fraxinus excelsior*)⁹.

La *technique d'inhumation* du corps rappelle nettement celle qui a été adoptée pour la T.14 (voir plus bas): un sable relativement fin, sélectionné, a servi de calage et de première couverture (premier remplissage, R1)¹⁰. Le fait est clairement établi par l'étude de la coupe de la sépulture: le sable entoure le cercueil et recouvre encore partiellement les restes du couvercle effondré. Les matériaux non triés, issus du creusement de la fosse, n'ont servi que de remblais secondaires (R2), comme dans le cas de la T.14.

Le squelette n'était plus représenté que par la jambe droite et une partie de la jambe gauche (leur position indique que le corps reposait sur le dos, tête au sud).

En dépit des destructions, le *mobilier* est riche. Il se compose de la soie d'une épée en fer (n° 1) brisée, découverte à droite du fémur droit, vers le tiers supérieur de cet os, avec une série de fragments de rivets en fer du même type (n°s 2) à proximité, inter-

présents, avec les nombreux restes de cuir, comme éléments du pommeau et de sa fixation (voir plus bas, fig. 14, 18). La position de cette soie, extrémité en bas et parallèle au corps, indique que l'épée avait été déposée la lame vers le haut, soit vers la tête, à droite du défunt. Elle a sans nul doute été enlevée par les carriers. Au-dessous de la soie, tout un groupe d'objets peut être rattaché au port de l'arme: un minuscule fragment de barrette transversale ornée (n° 3), partie d'un fourreau en fer dont il ne reste rien, 3 anneaux massifs en bronze (n°s 4-6), ayant appartenu au dispositif de suspension de l'épée, ainsi que 2 plaquettes («garnitures») quadrangulaires en bronze (n°s 7-8) de part et d'autre de l'embouchure du fourreau, en-dessous des anneaux de suspension; de nombreuses particules de cuir ont appartenu au ceinturon et à des lanières d'attache (tout comme au pommeau de l'épée). Les traces d'oxyde de bronze reconnues sur la tête du fémur droit, indiquent la présence d'un autre objet (peut-être un crochet de ceinture, voir plus bas, fig. 12), emporté par les travaux de la gravière. Le talon d'une lance (n° 9) a en outre été recueilli un peu plus bas, à droite du corps également, à la hauteur de la cheville, disposée l'extrémité distale vers le bas (la pointe, qui devait se situer près de la tête, a également disparu dans les travaux de la gravière).

Tombe 1 (fig. 5): jeune homme / env. 15 ans.

La T.1 est également une tombe en fosse, en pleine terre, conservée sur une très faible hauteur lors de la découverte (la partie supérieure ayant été arrachée par le passage de la pelle mécanique). Le squelette reposait allongé sur le dos, tête au nord, face à l'ouest, jambes allongées non jointives. La position des bras ne peut être définie.

Des traces de *bois* ont été observées sur le bassin et à 0,2 m en-dessous des pieds; des traces de «*céndres*» sous le pied gauche et le crâne¹¹.

Le *mobilier* est constitué par les restes d'au moins 3 fibules en fer, 2 ressorts (n°s 1, 3) et 1 fragment indéterminable (n° 2) étaient groupés au niveau du bassin, 1 ressort se trouvait sur le genou gauche (n° 4) et 1 fragment d'ardillon avait été déplacé par l'excavatrice (n° 5).

Une femme et une jeune fille

Tombe 2 (fig. 6): femme / env. 60 ans / 159 cm.

La T.2 est une tombe en fosse, en pleine terre, conservée sur une faible hauteur comme la T.1 (voir plus bas). Le squelette (comme celui de la T.1) reposait sur le dos, tête au nord, face à l'ouest, bras et avant-bras le long du corps, jambes allongées jointives.

Le mobilier est composé de six fibules en fer (n°s 1-6) de types très voisins, trouvées disposées sur la poitrine et d'une chaîne en bronze à maillons fins (n° 7), fermée au niveau de la taille. Les fibules sont disposées en plusieurs groupes: sur la clavicule droite, ressort à gauche, arc vers le bas (n° 1), sur le sternum, ressort en bas, jointives mais opposées (n°s 3, 5), au niveau du diaphragme, disposées obliquement, ressort en haut à droite, arc vers le bas (n°s 2, 4), parallèle à la précédente, légèrement en-dessous (n° 6). La chaîne, découverte dans la position «normale» de port, sur la taille, fermée sur le côté droit avec son extrémité pendante sur la cuisse droite, paraît avoir été simplement déposée sur le corps dans cette position, avant qu'il ne soit recouvert; on s'expliquerait mal autrement (dans l'hypothèse du port «en position» autour de la taille) le fait qu'elle passe nettement sur le haut de l'avant-bras gauche et se prolonge même au-delà.

Tombe 14 (fig. 9, 16, 17): jeune fille / env. 11 ans.

La T.14 est la mieux conservée de celles qui ont été étudiées sur le site. Il s'agit d'une sépulture en fosse, en pleine terre, orientée approximativement nord-sud. Ses niveaux supérieurs ont été détruits comme l'a montré l'analyse de la stratigraphie et la fosse n'a pu être observée que sur une hauteur de 0,7 m.

En coupe (fig. 10) le squelette et les restes l'entourant (mobilier et terres riches en restes organiques) reposaient nettement dans un niveau sableux artificiel (R1), à granulométrie beaucoup plus fine et régulière que le remplissage supérieur de la tombe, constitué d'un simple remploi des terres excavées (R2) (voir note 10).

L'observation est confirmée par le décapage du niveau d'apparition des restes où la trace brunâtre des terres à éléments organiques entourant le squelette est nettement auréolée d'une bande de sable qui la sépare des bords de la fosse.

Lorsque le squelette et son mobilier ont été dégagés, sans que soit touché au sable, les restes apparaissaient comme reposant dans une sorte de dépression épousant les lignes générales du corps, en particulier la flexion des jambes.

Ces observations nous incitent à penser que le corps a été inhumé enveloppé dans un *linceul* semi-rigide, une natte peut-être: la défunte une fois déposée au fond de la fosse a été soigneusement calée et recouverte à l'aide de sable fin sélectionné avant que la fosse ne soit comblée avec les matériaux extraits lors du creusement.

Le corps reposait couché sur le côté droit, tête au sud, face à l'est. Les jambes, jointives, étaient légè-

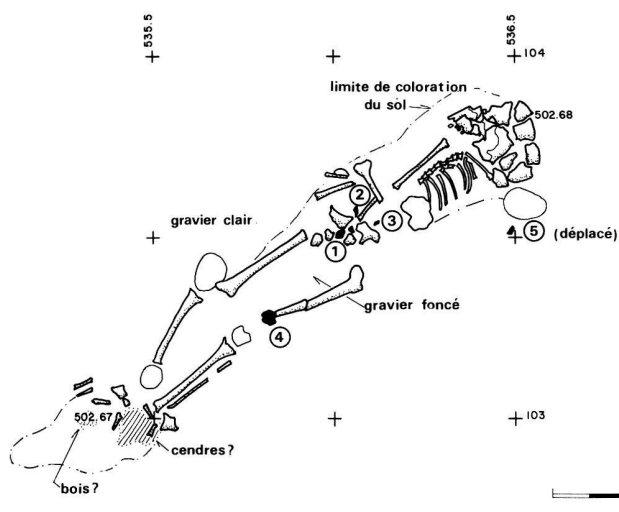


Fig. 5. Tombe 1: relevé en plan (éch.: 1:20).

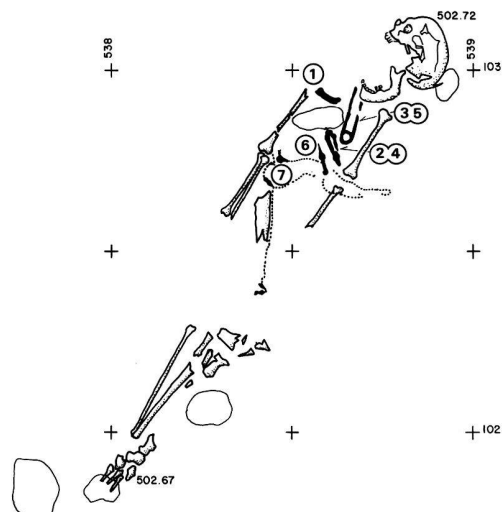


Fig. 6. Tombe 2: relevé en plan (éch.: 1:20).

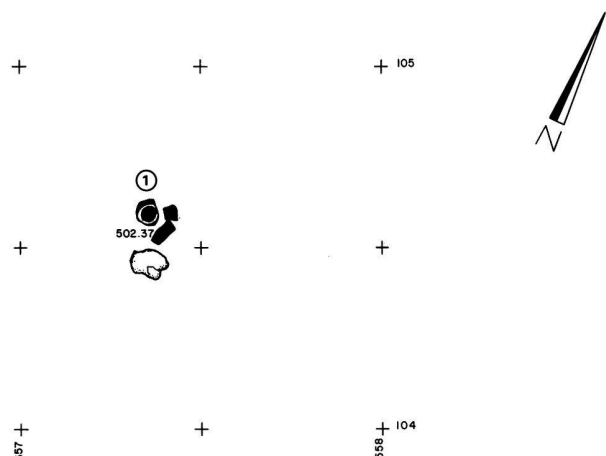


Fig. 7. Tombe 3: relevé en plan (éch.: 1:20).

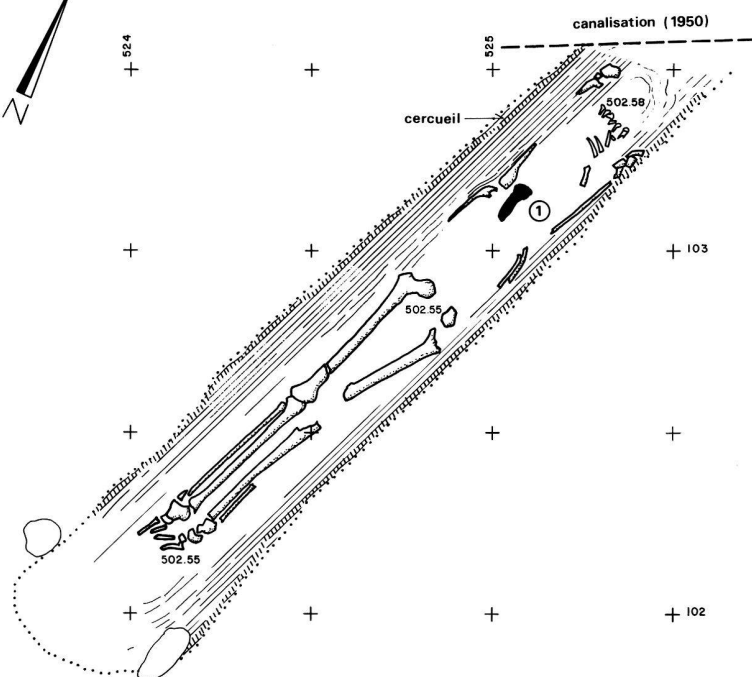


Fig. 8. Tombe 4: relevé en plan (éch.: 1:20).

Fig. 9.-10. (T. 14)

- limite supérieure conservée de la fosse
- - - limite de la fosse après le décapage à la machine
- limite du remplissage sableux R1 (au niveau du décapage)
- limite du remplissage terreux (enlevé au cours du dégagement du squelette)
- fond de la tombe (remplissage sableux R1)

Fig. 9.-10. (T. 14)

- A humus
- B remblai (ballast, ancien chemin)
- C terrain remanié (érosion, labours) mobilier moderne
- D fluvio-glaciaire, en place

Fig. 11. (T. 15)

- - - limite de la motte déplacée (terre brune) dans les déblais

Fig. 12.-14. (T. 16)

- limite supérieure du terrain en place
- - - limite de la fosse

Fig. 12.-14. (T. 16)

- ▨ restes de cuir

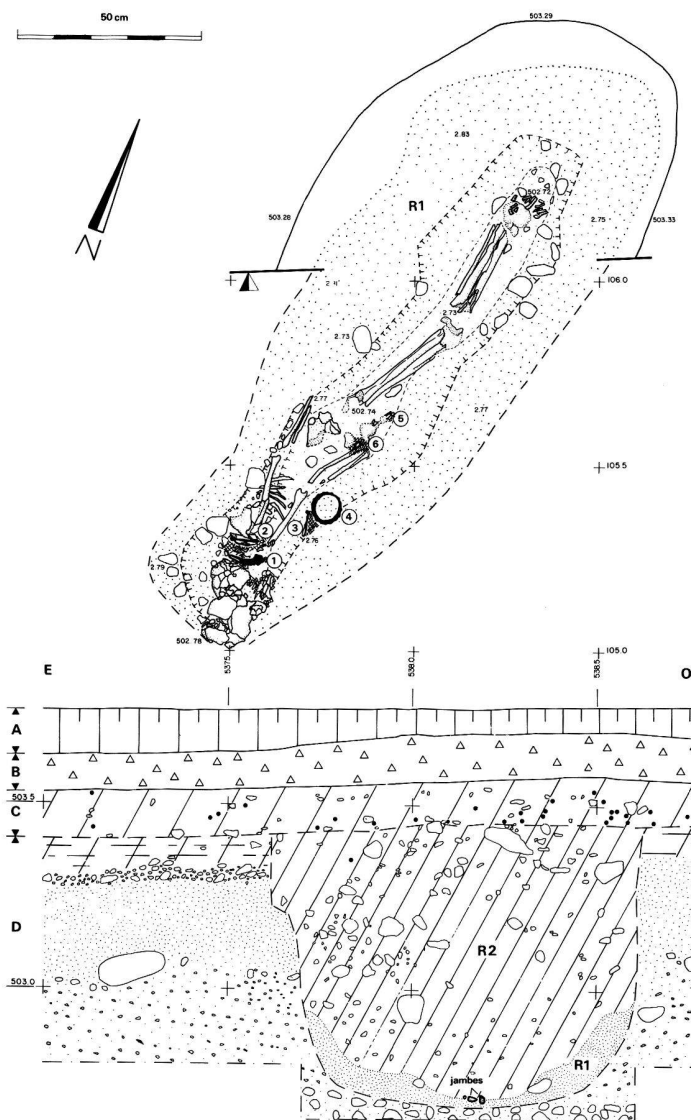


Fig. 9-10. Tombe 14: relevé en plan (fig. 9) et coupe transversale (fig. 10) (éch.: 1:20). Voir fig. 16, 17.

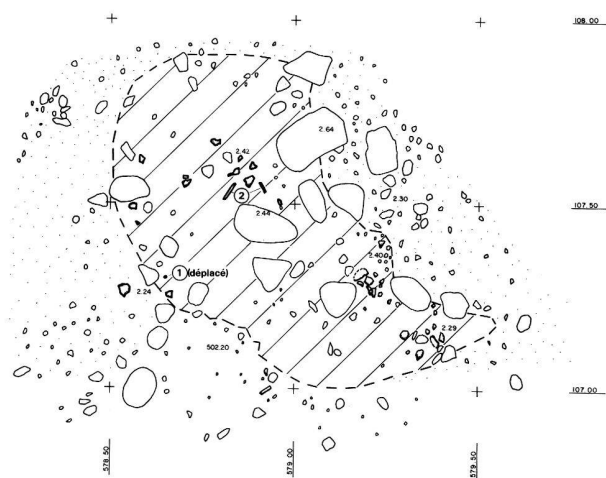


Fig. 11. Tombe 15: relevé en plan (éch.: 1:20).

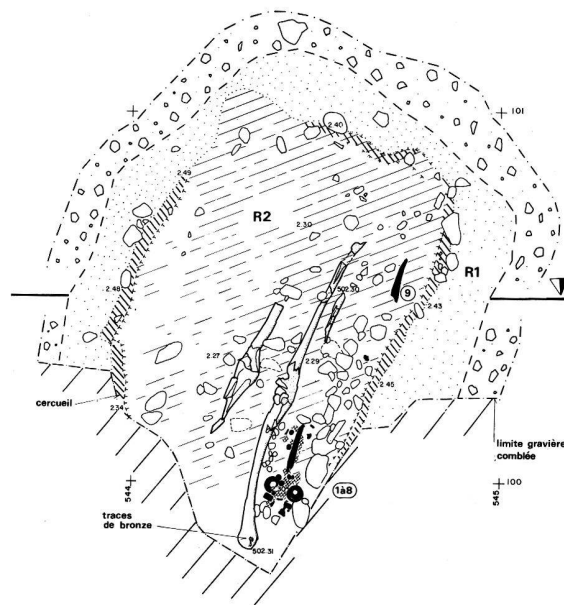


Fig. 12-14. Tombe 16: relevé en plan (fig. 12), coupe transversale, vue du nord! (fig. 13) (éch.: 1:20) et détail d'un bloc coffré et fouillé en laboratoire, position des n°s 1-8 (fig. 14) (éch.: 1:3). Voir fig. 18.

rement fléchies, pieds pointant vers le bas. Le bras droit était allongé le long du corps, la main représentée par quelques phalanges au niveau du tiers supérieur du fémur; le bras gauche, également le long du corps, était légèrement déjeté vers l'arrière.

La position du corps inhumé, couché sur le côté droit, explique l'aspect de la ceinture scapulaire où l'on voit les épaules tassées l'une sur l'autre puisqu'une distance d'à peine une dizaine de centimètres sépare les épiphyses proximales des humérus.

Le *mobilier* de cette sépulture, relativement riche, était composé des objets suivants: une grande fibule en fer posée au niveau du cou, ressort à droite, arc en haut, horizontale (n° 1); une fibule en bronze sur la clavicule gauche, ressort à gauche, arc en haut (n° 2); une fibule identique trouvée assez loin du corps parallèle à l'humérus droit, 6-7 centimètres à droite de ce dernier, ressort vers le bas; un bracelet de verre (n° 4) posé à côté du squelette, à droite de ce dernier, au niveau des coudes; une bague en bronze (double spirale) (n° 5) trouvée sur les phalanges de la main droite repliée qu'elles ont conservé; un anneau en bronze (n° 6) appuyé sur l'épiphyse distale du cubitus droit accolé au bassin, qui peut être considéré comme anneau de ceinture.

Deux enfants (T. 3 et T. 15)

Tombe 3 (fig. 7): env. 5 ans.

La T. 3 a malheureusement été presque totalement détruite par l'excavatrice au cours de la première étape des fouilles. Les seuls éléments trouvés en place sont des fragments de crâne dont l'orientation et la position dans le terrain environnant permettent de dire que le corps reposait tête au nord.

Le *mobilier* se compose d'un vase en céramique (n° 1) dont le fond «in situ» se trouvait juste au-dessus du crâne, à droite.

Tombe 15 (fig. 11)

Cette appellation «T. 15» désigne une motte de terre déplacée, d'un bloc trouvé dans les déblais des travaux de génie civil effectués à l'occasion de la première étape des fouilles (voir note 5). Il n'a pas été possible de localiser son origine. Elle contenait quelques restes d'une sépulture d'enfant, principalement des fragments de crâne (comme la T. 3).

Le *mobilier* est composé d'une «perle» de verre (n° 1) et de trois fragments d'un os gravé (emmanchure?) (n° 2).



Fig. 15. Tombe 4: le squelette, vu des pieds, à l'intérieur d'un cercueil aménagé dans un tronc évidé. Voir fig. 8.

Mobilier archéologique – Catalogue (pl. 1-3, fig. 19, 20, 22, 23, 24)¹²

Tombe 1 (pl. 1)

T. 1/1-5 Fragments d'au moins 3 fibules en fer (fortement oxydés)¹³

- 1 ressort à 6 spires, corde externe
- 2 indéterminable
- 3 ressort à 4 spires, corde externe
- 4 ressort à 6 spires, corde externe
- 5 ardillon

Tombe 2 (pl. 1-2, fig. 19, 20)

T. 2/1-6 Fibules MLT en fer:

- 1 ressort à 6 spires, corde externe; pied attaché sur l'arc, orné d'un disque perforé au centre; arc bas de section subcirculaire; (L. 117).
- 2 id.; ressort à 4 spires, corde externe; arc orné d'un disque perforé? (extrémité du pied non conservée); (L. max. 125).
- 3 id.; ressort à 4 spires, corde externe; arc orné d'un disque?; (L. 121).
- 4 id.; (L. 127).
- 5 id.; ressort à 4 spires?; pied orné d'un bouton?; arc orné d'un disque?; (L. 125).
- 6 id.; fragment du pied et de l'arc d'une fibule du même genre; (L. max. 65).

- T. 2/7 Chaîne de ceinture en bronze; maillons fins constitués d'anneaux simples subcirculaires (257 éléments) et de:
- 3 anneaux simples subcirculaires (d. ext. env. 14);
 - 1 maillon constitué au centre en un disque concave orné en surface d'un motif en triscèle à rotation dextre, terminé sur un côté par un anneau simple, légèrement plus épais que le maillon simple, et sur le côté opposé par un crochet à extrémité trilobée à la jonction de 2 prolongements de section circulaire (en forme de goutte d'eau) (L. 63);
 - 1 maillon intermédiaire, à disque orné du même type que le précédent, légèrement plus petit, terminé sur 2 côtés opposés par le même anneau simple (voir plus haut) (L. 30, 5);
 - 1 maillon plus ou moins cylindrique, orné d'un rinceau en relief entre 2 moulures, terminé sur l'une des extrémités par un même anneau simple (voir plus haut) et sur l'autre par 3 anneaux fins, auxquels étaient suspendues 3 pendeloques biconcaves (2 seules conservées) (L. 36);
- (L. max. 129 cm / L. fermée 100 cm).
Tissu (voir annexe 2, p. 212, fig. 21).

Tombe 3 (pl. 2, fig. 22)

- T. 3/1 Pot en céramique peinte; pied annulaire détaché, fond épaissi au centre en ombilic; paroi ovoïde; rebord redressé, lèvre évassée en bourrelet externe; pâte ocre clair, fine, dure, bien cuite; lissage horizontal fin en surface; bande peinte blanche, horizontale sous le rebord (env. 4 cm de large); (h. 124).

Tombe 4 (pl. 2)

- T. 4/1 Fibule FLT en fer; ressort à 8 spires, corde externe; pied libre, replié sur l'arc, orné d'un gros bouton subsphérique et terminé par un bouton semblable, de dimensions plus faibles, après un court appendice; arc de section circulaire, lisse; (L. 86).
Tissu (voir annexe 2, p. 212).

Tombe 14 (pl. 3, fig. 23)

- T. 14/1 Fibule FLT en fer; ressort à 6 spires, corde externe; pied fixé sur le sommet de l'arc à l'aide d'une bague élargie en disque, orné d'un motif en spirale; arc de section circulaire, orné d'un autre disque près de la tête de la fibule; (L. 94).
Tissu sur le ressort de la fibule, non déterminable (ne figure pas dans l'annexe 2).
- T. 14/2 Fibule MLT en bronze; ressort à 6 spires, corde externe; pied attaché sur le sommet de l'arc, près de la tête, à l'aide d'une griffe circulaire moulurée aux extrémités, orné d'un bouton sphérique entre 2 moulures, orné lui-même de 4 séries de cercles concentriques estampés en surface; (L. 70).
- T. 14/3 id.; (L. 72).
- T. 14/4 Bracelet en verre; teinte bleue; orné en surface d'un épais cordon de verre de même teinte, appliqué en zigzag anguleux, modelé en 2 pastilles de part et d'autre de l'angle; (d. int. 71; l. env. 11; ép. max. 11).
- T. 14/5 Bague en bronze; tige de section plano-convexe, aplatie; extrémités superposées sur 1/4 de la circonférence; (d. int. env. 14, 5).
- T. 14/6 Anneau ouvert en bronze (partie d'une ceinture en matière organique); tige de section biconvexe, aplatie; extrémités opposées; (d. int. 13,5 x 16).

Tombe 15 (pl. 3)

- T. 15/1 «Perle» en verre; sphérique, sans perforation; teinte bleu foncé; (d. ext. 8).
- T. 15/2 Emmanchure (?) en os (3 fragments)¹⁴ ornée en surface de motifs incisés en chevrons; une extrémité a été coupée transversalement (en haut sur le dessin); (L. 68).

Tombe 16 (pl. 3, fig. 24)

- T. 16/1 Epée en fer; soie seule conservée, de section subrectangulaire; (L. max. 112).
- T. 16/2 Rivets en fer (à double tête?; fragmentaires, voir fig. 24); rondelle circulaire, concave, ajustée sur une tige cylindrique (10 fragments avec tête conservés: n^{os} 2, 3, 6, 7, 9 et 10, 11, 12, 13, 14; 4 fragments de tige: n^{os} 1, 5, 15, 19; 2 fragments de fer indéterminés: n^{os} 16, 22, pouvant faire partie du fourreau: n^o 22; éléments de cuir sans connexion avec les rivets: n^{os} 4, 8, 17, 18, 20, 21).

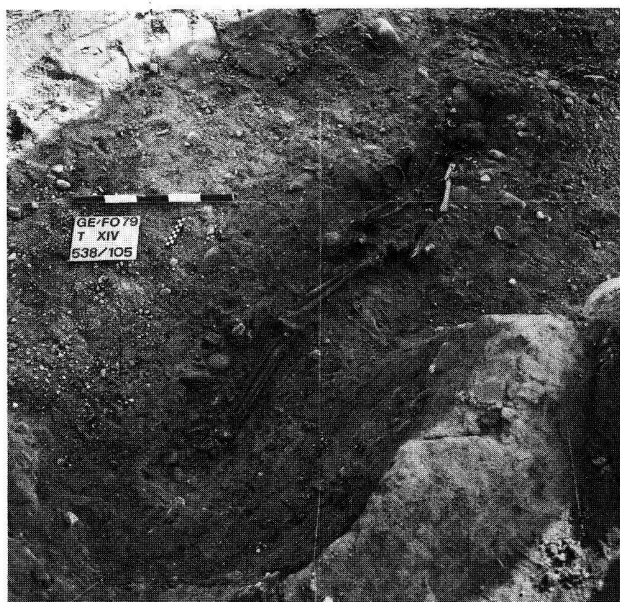


Fig. 16. Tombe 14: le squelette dégagé, vu des pieds. Voir fig. 9, 17.

- T. 16/3 Fourreau en fer; fragment de barrette transversale placée sous l'embouchure (seule conservée), ornée d'un motif en triscèle près de l'attache latérale et d'un élargissement ovalaire orné d'un motif en esse plus loin (au centre?); (L. max. 35).
- T. 16/4 Anneau massif en bronze; tige plano-convexe, arête faiblement marquée en surface, rainure circulaire près du bord sur la face interne; restes de cuir adhérent sur la face externe, traces sur la face interne; (d. ext. 44).
- T. 16/5 id.; restes de cuir adhérent sur la face externe en partie et sur la face interne; (d. ext. 44).
- T. 16/6 id.; format plus petit; mince trace de cuir sur la face externe; (d. ext. 35).

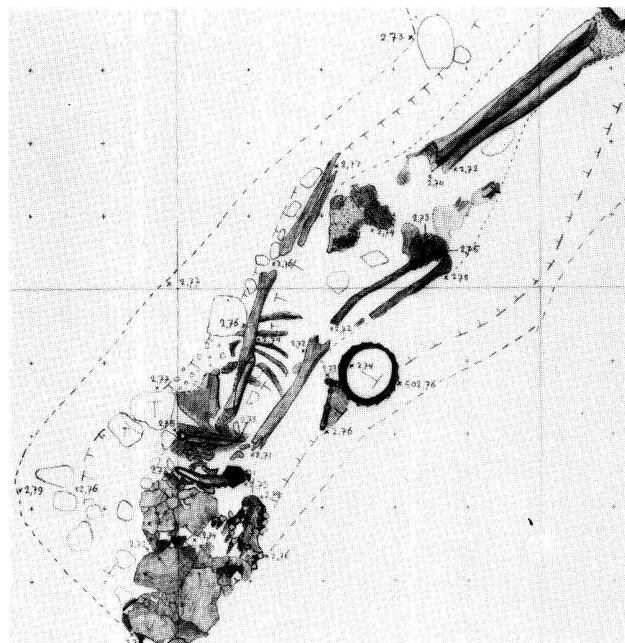
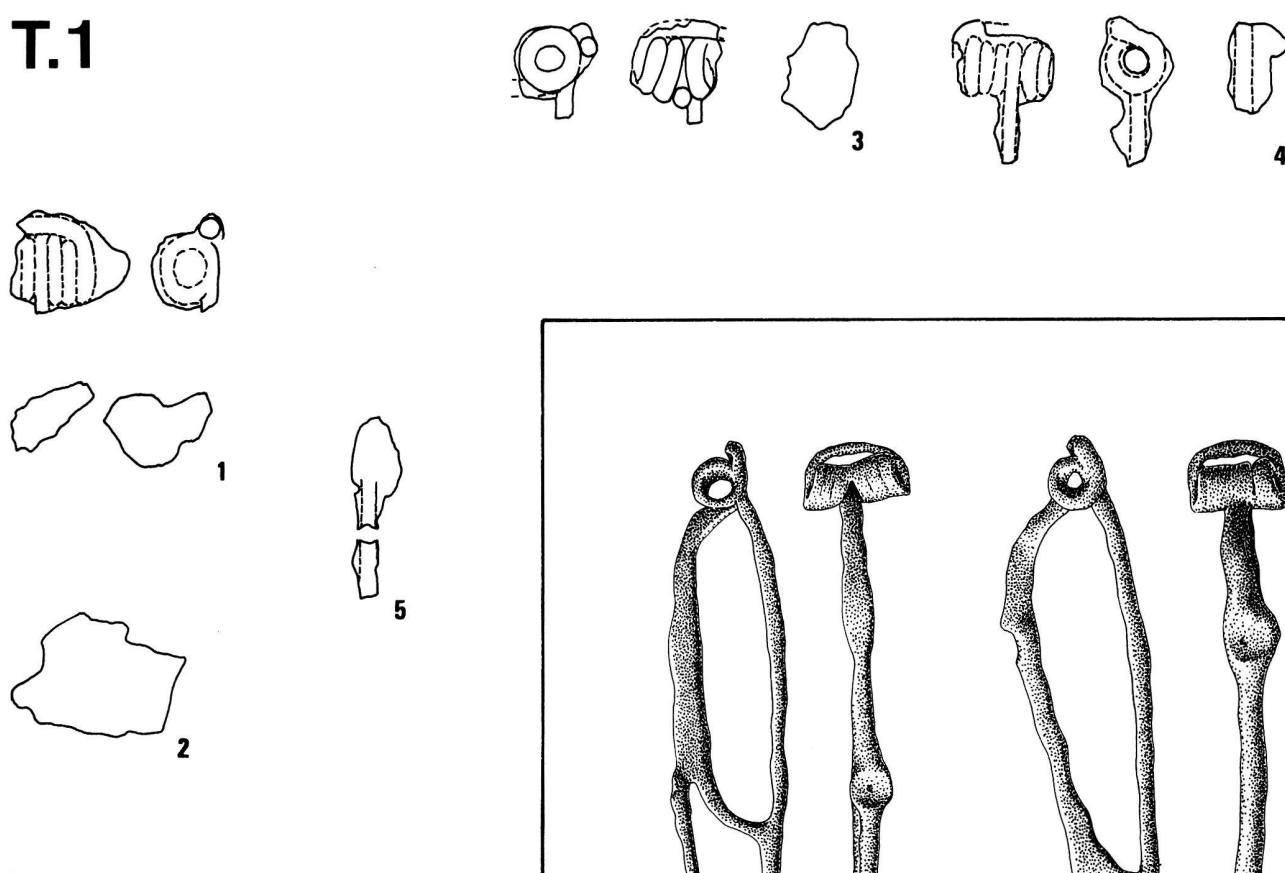
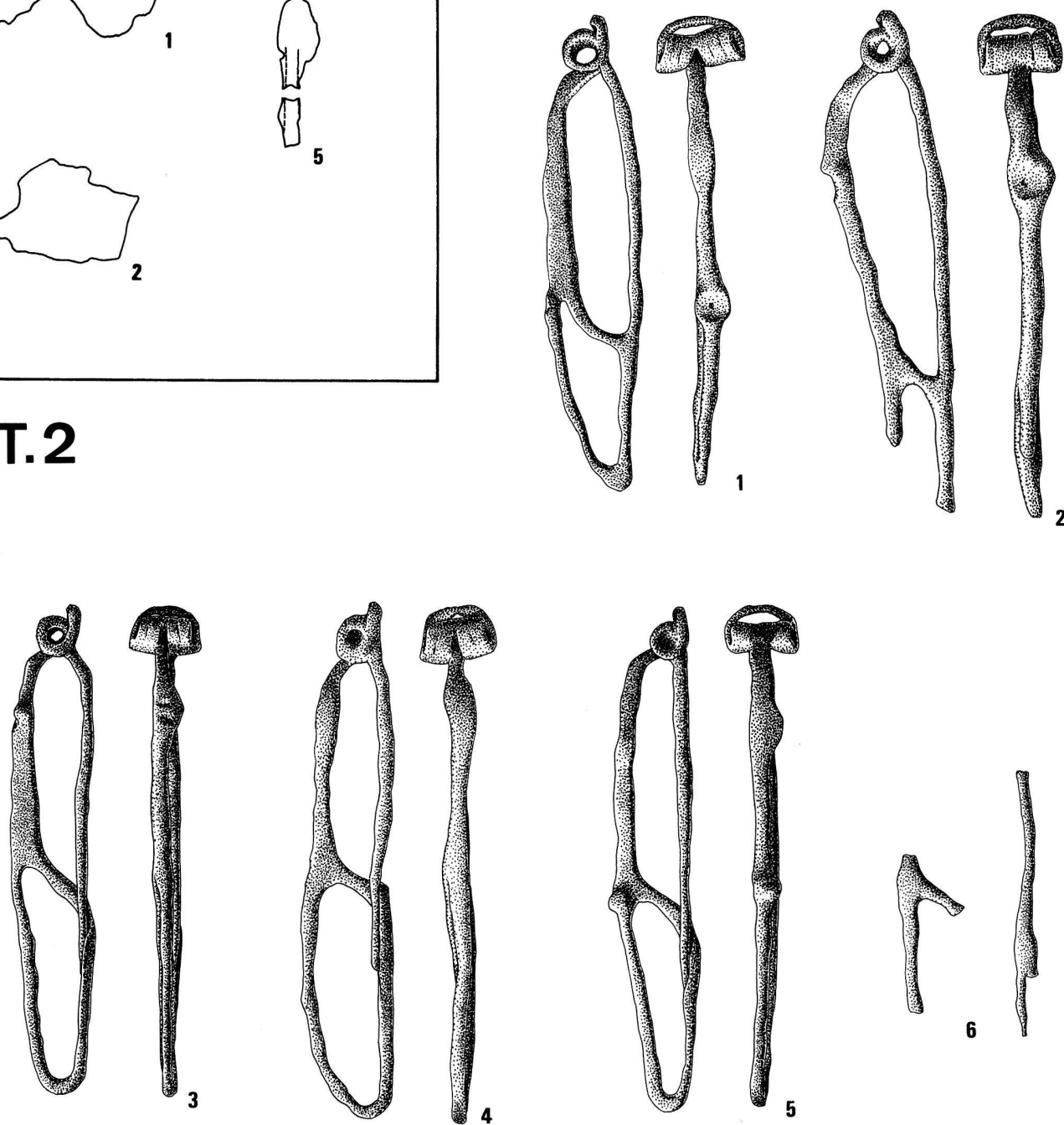
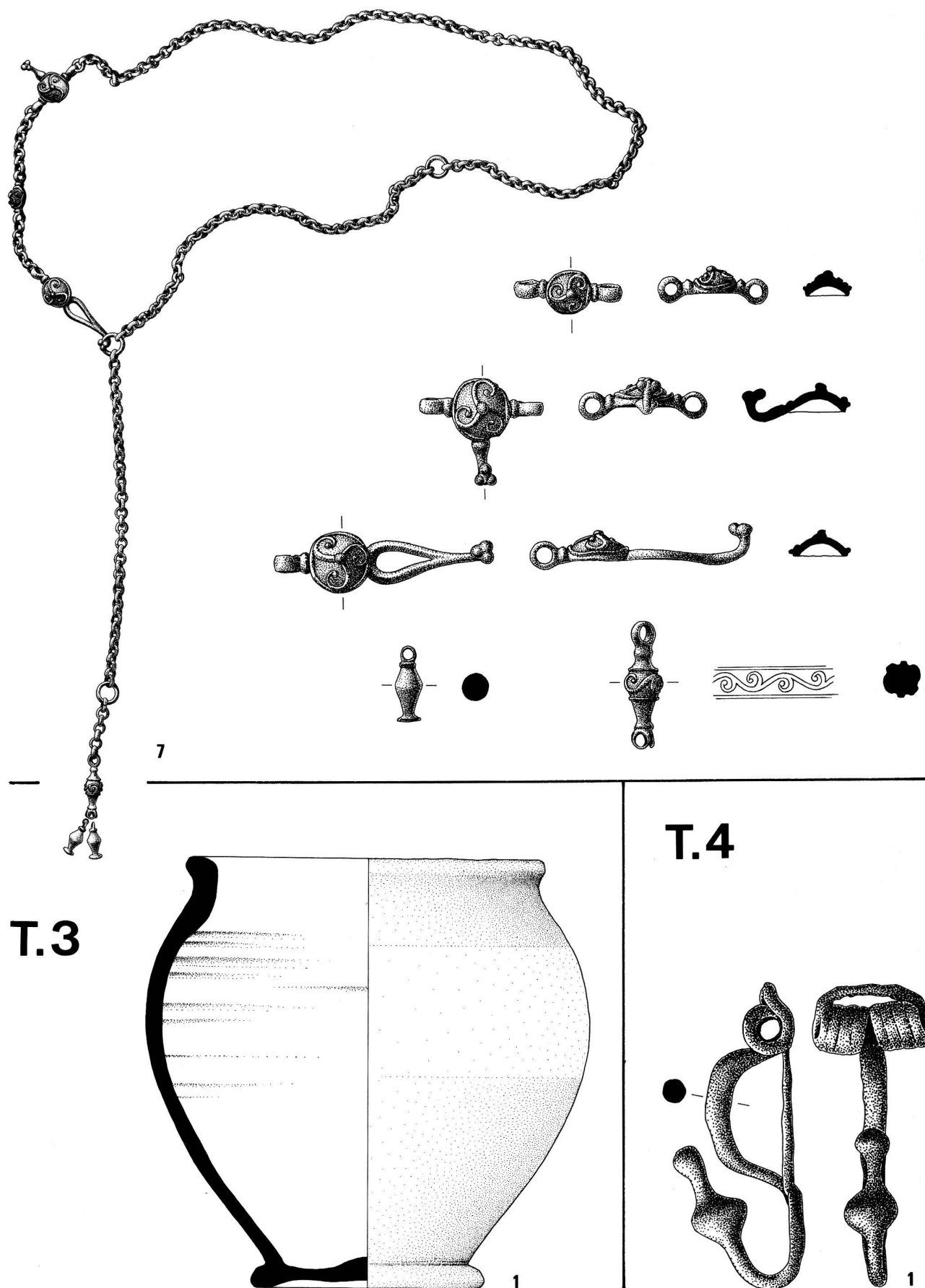


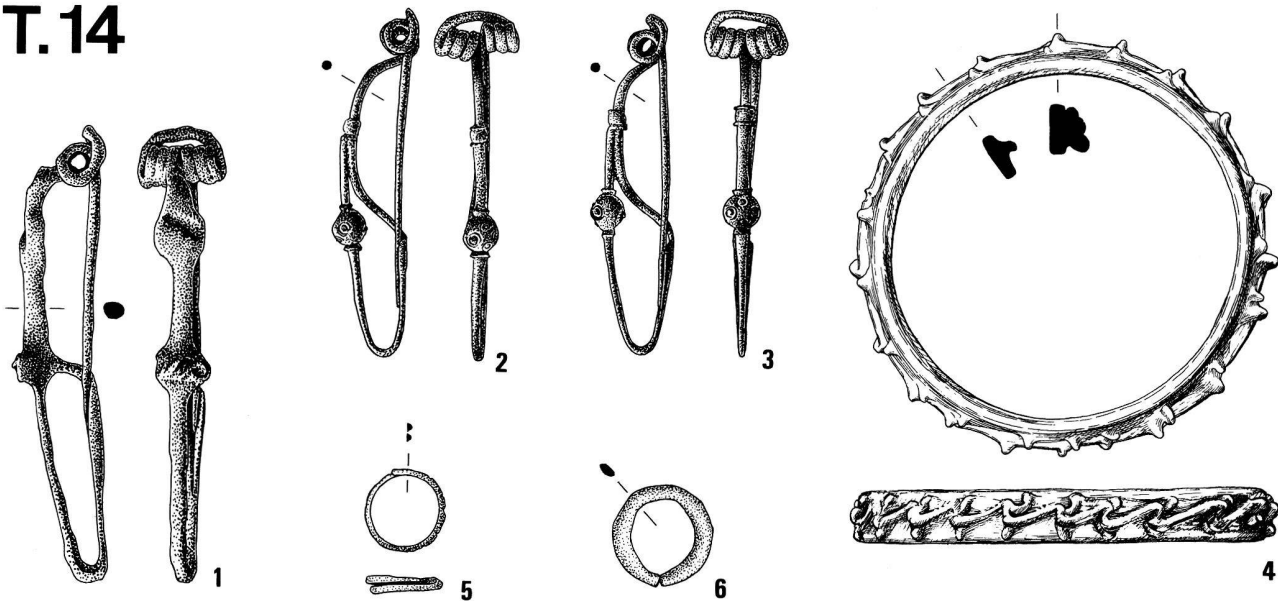
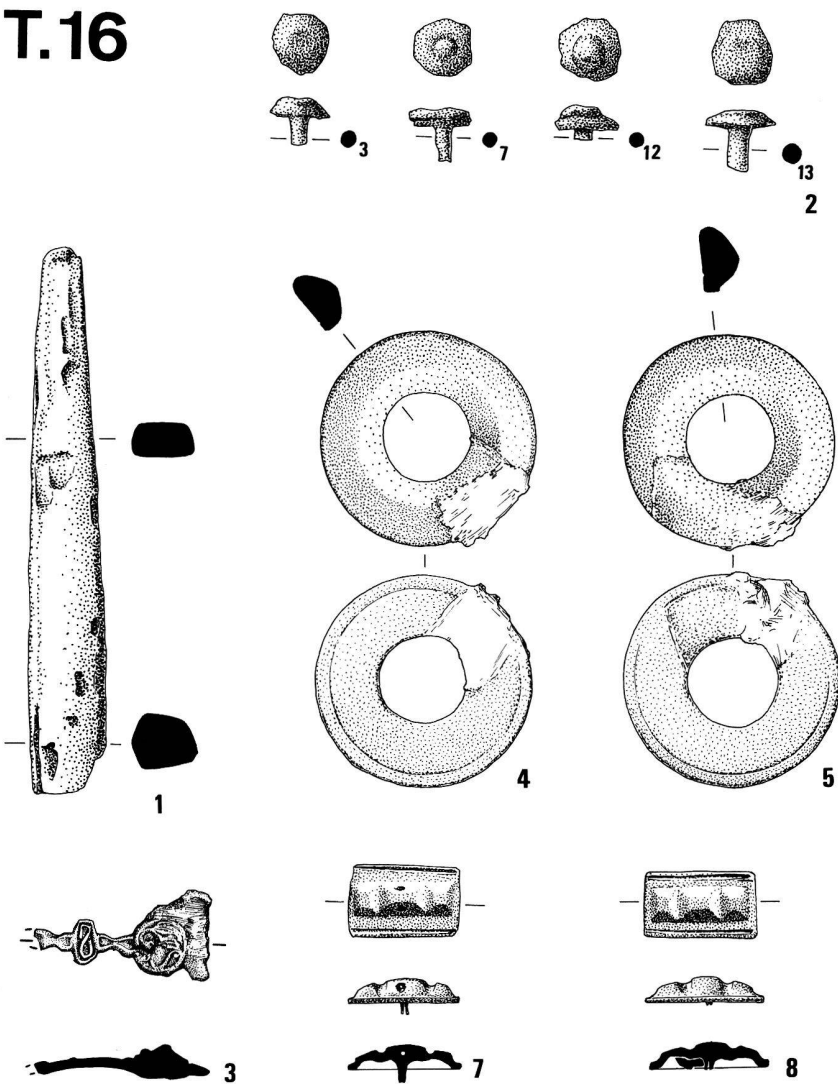
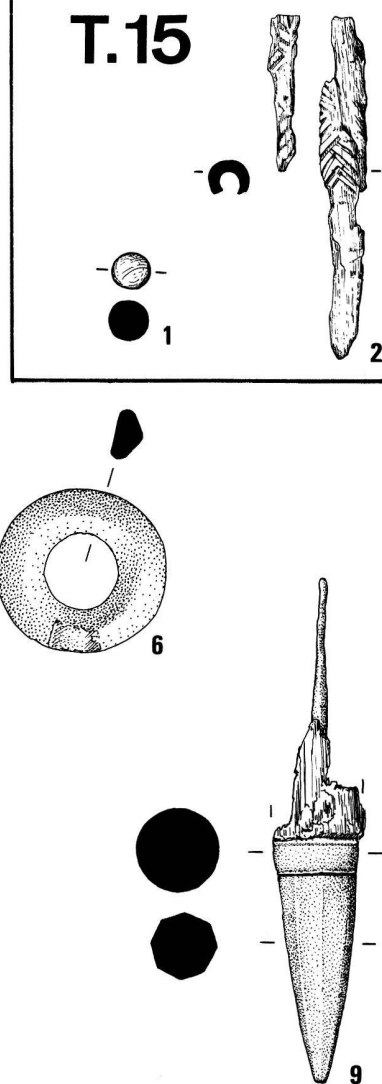
Fig. 17. Tombe 14: détail du relevé original (éch.: 1:10). Voir fig. 9, 16.

T.1**T.2**

Pl. 1. Mobilier des tombes 1 et 2 (en partie) (éch.: 2:3). Voir p. 196.



Pl. 2. Mobilier des tombes 2 (en partie), 3 et 4 (éch.: 2:3, sauf T. 2/7 = 1:3). Voir p. 197; fig. 19, 20, 21, 22.

T.14**T.16****T.15**

Pl. 3. Mobilier des tombes 14, 15, 16 (éch.: 2:3). Voir p. 197, 202; fig. 23, 24.



Fig. 18. Tombe 16: détail du bloc coffré. Voir fig. 14.



Fig. 19. Tombe 2: la chaîne de ceinture en bronze dans la même position de port que celles des tombes 8 et 22 de Vevey VD, reconnue à la fouille (Naef 1901, 1902/03, pl. II et III) (éch.: 1:3). Voir pl. 2; fig. 20.



Fig. 20. Tombe 2: détail de la chaîne de ceinture (éch.: 1:1), Voir pl. 2; fig. 19.

- T. 16/7 «Garniture» en bronze; forme générale rectangulaire, partie centrale concave divisée en 3 segments approximativement quadrangulaires dont le plus allongé au centre est perforé transversalement; une languette transversale médiane, bifide, était à l'origine enfoncée dans un support de cuir (restes conservés); (L. 23, 1.15).
- T. 16/8 id.; aucune trace de perforation du segment central; (L. 23, 5; 1.14).
- T. 16/9 Talon de lance massif en fer; massif, de section polygonale; tige apointée s'engageant dans la hampe en chêne de la lance¹⁵; (L. max. 104).

Propositions d'interprétation

Sans entrer dans un jeu complexe d'énumération des parallèles nombreux que nous trouvons pour une grande partie du mobilier de Gempenach 1979, nous allons simplement étayer une estimation de la datation des objets et par là même de la position chronologique de ces sépultures; nous nous limitons aux comparaisons directes établies avec des sites voisins, l'échelle de référence étant évidemment la nécropole de Münsingen-Rain BE située à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau (Hodson 1968) (voir fig. 1).

Nous compléterons ces données chronologiques par quelques considérations sur ce que nous appelons simplement le mode d'inhumation observé en les rattachant à des études plus générales exprimées dans la littérature à propos des rites et coutumes funéraires (principalement Martin-Kilcher 1973, Lorenz 1978, Sankot 1980).

Anthropologie

Les restes osseux prélevés, dans un état de conservation plus que médiocre, ont tout d'abord été déterminés par B. Kaufmann; un rapport plus complet est publié ici (voir annexe 1, p. 211 f.). Après confrontation avec les données archéologiques, nous avons adopté les attributions suivantes¹⁶:

T. 1	jeune homme / environ 15 ans
T. 2	femme / environ 60 ans / 159 cm
T. 3	enfant / environ 5 ans
T. 4	homme / 25-30 ans / 168-178 cm
T. 14	jeune fille / environ 11 ans
T. 15	enfant
T. 16	homme / moins de 40 ans / 165-170 cm



Fig. 21. Tombe 2: fragment de tissu (éch.: 1:1). (Voir annexe 2, p. 212).

Le mobilier: typologie et datation

Tombe 1: cette sépulture de jeune homme ne peut être datée à coup sûr; elle s'intègre vraisemblablement à un contexte *LT C* (sur la base des ressorts de fibules en fer et de leur position, voir plus bas).

Tombe 2: cette sépulture de femme âgée ne laisse aucun doute quant à son attribution chronologique, *LT C1*; les 6 fibules en fer (3 paires?, en tout cas 2) sont du même type à quelques détails près que la dégradation du métal ne permet pas de mettre en valeur de manière certaine (bouton ou disque orné? sur l'arc ou à l'extrémité du pied)¹⁷; leur forme générale permet de les comparer aux fibules de bronze *LT C1*¹⁸. La chaîne de ceinture en bronze ne contredit pas cette attribution; l'ornementation des éléments intermédiaires et des crochets, d'un même motif de 3 triscèles et d'un rinceau en relief «plastique», est toutefois exceptionnelle sur le Plateau suisse¹⁹, ainsi que la forme du crochet. Un autre exemplaire du même type avec la même extrémité trilobée du crochet mais sans ornement, se trouve dans les collections anciennes de Gempenach, hors contexte²⁰.



Fig. 22. Tombe 3: le pot en céramique peinte (éch.: 1:2). Voir pl. 2.

Tombe 3: cette sépulture d'enfant pose un problème délicat: détruite lors de la découverte (voir plus haut) elle est sans nul doute la plus récente de nos 7 tombes (réserves émises pour la T. 15). La présence de céramique est très rare dans les tombes La Tène du Plateau suisse; la datation de la céramique peinte est fondée avant tout sur les trouvailles en habitat de la «fin de La Tène» et on ne peut mieux préciser que *LT C2* ou *LT D* dans l'état de la recherche²¹. La forme générale du pot et le profil du



Fig. 23. Tombe 14: le bracelet en verre (éch.: 1:1). Voir pl. 3.

pied détaché, indiquent une tendance *LT C2*, comme d'ailleurs au Tessin (voir notes 21, 23). Faut-il placer cette sépulture d'enfant à La Tène finale? auquel cas nous aurions la seule trouvaille *LT D* connue à Gempenach (aucun objet des collections anciennes ne peut être daté de cette période récente), et, de plus, cette sépulture se trouve en pleine zone *LT C* de la nécropole, ce qui nous engage à lui conserver une date «haute»: *LT C2*²². Aucune tombe *LT D* n'est d'ailleurs connue dans les autres grandes nécropoles du Plateau helvétique²³.

Tombe 4: la seule grande fibule en fer de cette sépulture masculine fournit un indice chronologique sûr, soit en queue d'évolution des fibules à pied libre (de schéma *FLT*). Les fibules de ce type se rencontrent en contexte *LT B2*, soit également en contexte *LT C1* encore (dont une partie de l'équipement reste représentatif de la phase précédente). Des fibules de Münsingen-Rain BE offrent les caractéristiques de celle de la T. 4 (ressort à 6 spires, gros bouton sur le pied et appendice allongé terminé par un autre bouton) mais en bronze, associées toutefois à un mobilier en grande majorité féminin²⁴.

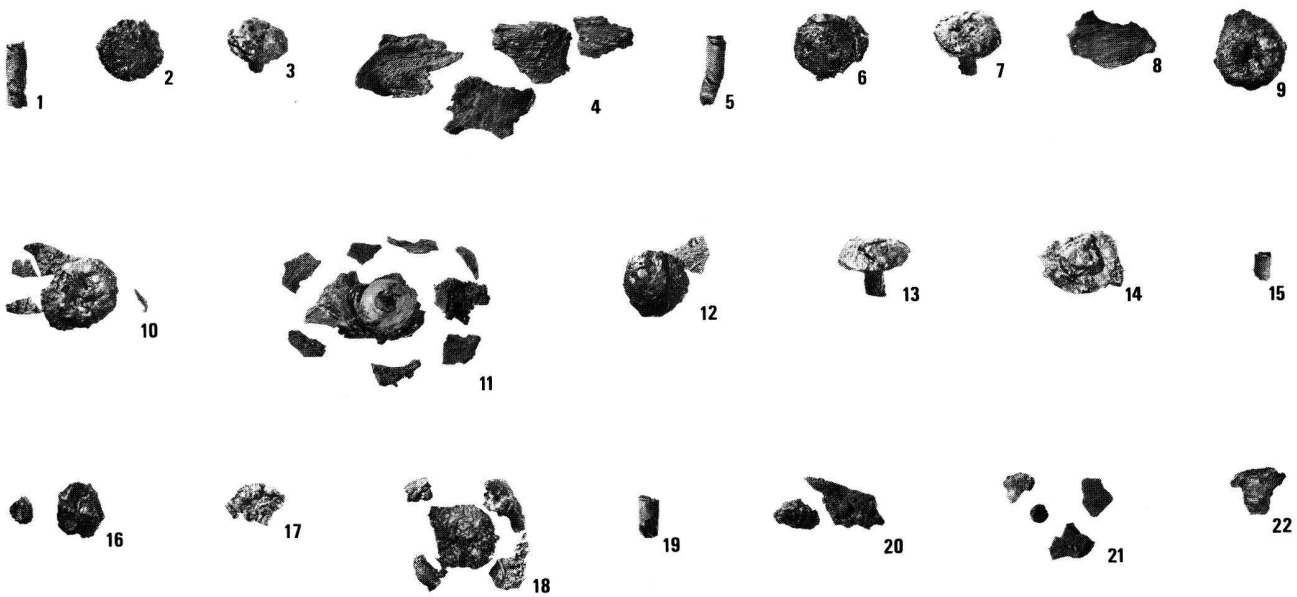


Fig. 24. Tombe 16: T. 16/2. Fragments de rivets et fragments de fer et de cuir (têtes de rivets: nos 2, 3, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14; tiges: nos 1, 5, 15, 19; indéterminés: 16, 22; cuir seul: 4, 8, 17, 18, 20, 21) (éch.: 2:3). Voir fig. 14, 18; pl. 3.

Tombe 14: cette sépulture d'une jeune fille est caractéristique (au même titre que la T.2) d'une tombe féminine *LT C1*. Plusieurs sépultures de Münsingen-Rain BE présentent un équipement très voisin: l'association de ce type de fibules en bronze, par paires, (ressort à 6 spires, corde externe, pied décrivant une large courbe orné d'un bouton circulaire) avec ces mêmes éléments (ou une partie d'entre-eux), le bracelet de verre, la bague-spirale en bronze et l'anneau de ceinture en bronze, n'y est pas rare²⁵.

Tombe 15: il est impossible d'attribuer cette sépulture d'enfant à un horizon précis; on ne dispose d'aucun renseignement sur sa position exacte ni sur la composition de son mobilier (voir plus haut); d'ailleurs la «perle» de verre bleu, sans perforation, et l'«emmanchure» en os ornée restent sans parallèles directs interprétables à notre connaissance²⁶.

Tombe 16: l'inventaire de cette sépulture d'homme armé est malheureusement incomplet (voir plus haut) mais le mobilier recueilli permet tout de même de la replacer sur l'échelle chronologique. La seule soie d'épée reste indéfinissable. Les rivets de la poignée se rencontrent dans un bon nombre de tombes *LT B*²⁷, les 3 anneaux massifs en bronze également et avec certitude au début *LT C*²⁸. Le talon de lance à soie de section polyédrique (octogonale dans le cas particulier) trouve des parallèles à la phase *LT C1*²⁹. La barrette transversale sous l'embouchure du fourreau permet de préciser et de confirmer ces dernières remarques; en effet, ce système de renfort n'est guère représenté avant La Tène moy-

enne³⁰ et notre fragment, détaché de la plaque avers du fourreau (sans doute lorsque le carrier tira l'épée à lui... voir plus haut), n'est pas sans parallèles voisins³¹. Quant aux 2 plaquettes, «garnitures» en bronze, leur fonction en relation avec le mode de suspension de l'épée ne fait aucun doute d'après leur position (fig. 14); il est clair en outre que ces 2 éléments étaient agraffés par 2 languettes de bronze repliées sur du cuir (traces conservées); l'un est perforé transversalement au centre (peut-être pour permettre de le coudre en plus sur son support de cuir et de renforcer son adhésion?), l'autre ne l'est pas. Nous ne connaissons pas de parallèles directs pour ce genre de pièces (voir plus bas).

Nous admettons une datation de *LT C1* pour cette sépulture, proche sans doute de celle des tombes 2, 4 et 14.

Mode d'inhumation (coutumes et costumes funéraires)

Il est bien sûr totalement arbitraire de distinguer les quelques remarques qui suivent de l'étude du mobilier, toutes deux étant complémentaires et liées dans l'interprétation globale des sépultures.

Tombes d'hommes (T. 4 et T. 16)

Ces 2 sépultures peuvent être considérées ensemble, rappelons-en les caractéristiques principales:

- tombe en fosse³²,
- présence d'un cercueil (de frêne pour la T. 16, indéterminable pour la T. 4) et muni d'un couvercle (de forme inconnue)³³,
- enrobage soigné du cercueil à l'intérieur de la fosse à l'aide d'un sable fin sélectionné dans le cas de la T. 16 (on ne peut pas l'affirmer dans le cas de la T. 4, faute d'observations à la fouille, seules les photos le laissent supposer, voir plus haut),
- sépultures à inhumation, corps allongé sur le dos, bras le long du corps,
- orientation différente, tête au nord (T. 4), au sud-est (T. 16).

Des informations précises et fiables, autres que le simple constat de leur présence, sur des *cercueils* taillés dans un tronc (ou plutôt un demi-tronc) d'arbre font défaut. A Münsingen-Rain BE ou St-Sulpice VD la documentation ne permet pas d'en reconnaître à coup sûr, ni à Vevey VD où les observations sont pourtant de qualité supérieure. Seule la tombe 1 de Sion, Petit-Chasseur VS en fournit une preuve évidente³⁴. Il est de plus quasiment impossible dans la plupart des cas de distinguer un cercueil de planches assemblées de simples planches, et même d'un tronc évidé³⁵. L'information apportée par l'analyse de la T. 16, même partiellement conservée, est donc de premier ordre³⁶. Le fait que 2 hommes (armé et sans armes) aient été inhumés dans ce type de construction est un indice supplémentaire qui rejoint deux remarques à propos de Vevey VD: les tombes bien observées du LT C ont montré la présence d'un cercueil, alors qu'auparavant (LT B) ce n'était pas la règle, et les hommes sont en général inhumés dans des cercueils plus simples (en admettant toutefois que le tronc évidé constitue bel et bien une moindre mise en œuvre que la construction d'un cercueil charpenté³⁷).

La *technique* raffinée de remplissage distinct du fond de la fosse autour du cercueil à l'aide de sable fin sélectionné, précédant le comblement de la fosse par les matériaux de vidange, est également un détail nouveau pour le Plateau suisse, qui demanderait à être vérifié sur d'autres sites; là encore les documents de fouilles font défaut (voir note 34).

L'*orientation* S-N de la T. 4 et du squelette s'inscrit dans la lignée des observations précédentes; à Münsingen-Rain BE par exemple, un changement (N-S → S-N et autres directions) se produit au LT B³⁸. L'orientation NO-SE de la T. 16 est légèrement différente de celle des 5 autres tombes observées (fig. 3); il faut peut-être y voir une particularité de la tombe de guerrier, comme c'est le cas ailleurs³⁹.

Le mobilier et sa disposition dans la tombe

Tombe 4: une seule fibule, de grandes dimensions, en fer de surcroît, à droite au bas du thorax dans le cas particulier, portée verticalement (ressort vers le haut, pied vers le bas) et destinée vraisemblablement à retenir un manteau⁴⁰, est tout à fait caractéristique du costume masculin durant le LT B, comme l'ont démontré les études faites à Münsingen-Rain BE et Vevey VD⁴¹. Il est par contre rare de rencontrer une fibule isolée, sans autres attributs (armes, bracelets ou bagues).

Tombe 16: malheureusement incomplète, elle présente une série de particularités dans la position du mobilier (comme d'ailleurs dans sa composition, voir plus haut). Le «guerrier» a été inhumé avec une épée dans son fourreau et une lance en tout cas. Le talon de cette lance, à droite à la hauteur des pieds, est en position «normale»⁴² tout comme l'épée; cette dernière arme, en revanche, a, sans qu'aucun doute ne subsiste, été déposée à droite également à côté du corps, mais «à l'envers», soit la poignée au niveau des genoux, la lame devant se trouver au niveau du thorax, à droite de l'humérus. Les 10 têtes de rivets (au moins) peuvent être interprétées comme le système de fixation du pommeau en matière organique (bois, os, corne...) revêtu de cuir (de nombreux restes conservés); ces rivets étaient sans doute à double tête, composés d'une tige circulaire (de 2-3 cm de longueur conservée), à chacune des extrémités de laquelle une rondelle circulaire était enfilée et ajustée par martelage de la tige pour permettre d'assembler et fixer les parties du pommeau. Cinq têtes ont été retrouvées à l'extrémité distale du pommeau; leur nombre, impair, est-il au complet? Dans ce cas, on pourrait interpréter le rivet n° 2 (fig. 14) plutôt comme un simple clou, enfoncé dans le pommeau à son extrémité. L'autre série de 5 têtes conservées, près de la garde, si elle est au complet, représenterait également un assemblage asymétrique; on ne peut se prononcer vu l'état de dégradation de ces éléments (voir fig. 24); en général, le nombre de rivets (à double tête) est limité à 4 ou 6, disposés symétriquement⁴³. L'épée dans son fourreau en fer était déposée l'avant (la face visible lors du port) vers le haut, le fragment de barrette transversale en est la preuve; on peut admettre que le fourreau était lui-même orné, ce qui ajoute à la «richesse» de cette sépulture (voir note 31). De plus, vu la découverte des différents éléments «in situ», il est vraisemblable que cette épée se trouvait en position dans son système de suspension à une ceinture de cuir (nombreux fragments observés, en particulier sur les 2 grands anneaux, fig. 14). Différentes restitutions de ce mode de suspension ont été propo-

sées, aucune n'est à coup sûr la bonne dans notre cas (voir plus bas)⁴⁴.

Quant aux 2 «garnitures» en bronze dont il a brièvement été question plus haut, leur interprétation n'est pas aisée.

Une tombe de guerrier de Berne-Muristalden BE (T. 2) a livré 4 (et non pas 3) anneaux de suspension creux en bronze (dont un plus petit également) et 2 «passants» de forme rectangulaire en surface; les dimensions de ces passants sont très voisines des «garnitures» de Gempenach, avec également une partie quadrangulaire profilée en surface; mais il s'agit bel et bien d'un élément fermé, de profil trapézoïdal, creux, à l'intérieur duquel une (ou deux) lanière(s) de cuir pouva(en)t coulisser ou être maintenues ensemble.

Il en va de même pour 2 éléments provenant du site de La Tène NE, dont le profil en surface est très proche des «garnitures» de Gempenach, découpé en 2 segments quadrangulaires saillants⁴⁵.

La particularité des «garnitures» de Gempenach réside dans la présence de languettes de bronze sur la face interne, destinée à les fixer sur du cuir à la manière d'une agraffe aux extrémités repliées de part et d'autre, soit comme simple décoration d'une lanière, soit pour assembler 2 lanières (ce qui pourrait également être le cas des «passants» de Berne-Muristalden BE ou La Tène NE).

Remarque sur le port de l'arme

La position respective des divers éléments, reste du fourreau, anneaux et «garnitures» quadrangulaires, jointe aux rares comparaisons dont on dispose par ailleurs, nous permettent de proposer une hypothèse de restitution du mode de fixation de l'épée à la taille qui nous semble plausible. On peut estimer (voir fig. 25) que les 2 grands anneaux en bronze étaient reliés entre eux par une lanière de cuir (traces conservées), engagée dans le passant du fourreau de l'épée. Les 2 «garnitures» quadrangulaires en bronze, dont la relation avec ces derniers anneaux ne fait aucun doute de par leur position, devaient, quant à elles, avoir une fonction avant tout décorative vu la faiblesse des languettes d'attache, mais pouvaient aussi consolider les coutures de fixation de la lanière de cuir aux anneaux. Le troisième anneau en bronze, plus petit, peut être considéré comme la boucle du ceinturon engagé dans les 2 grands anneaux. L'autre extrémité du ceinturon pouvait être garnie d'un crochet (comme celle de la tombe de guerrier de Berne-Muristalden BE, T. 2, voir plus haut; la trace verdâtre conservée sur le fémur est-elle celle d'un tel crochet?); un simple nœud pouvait en l'absence d'un crochet métallique tout

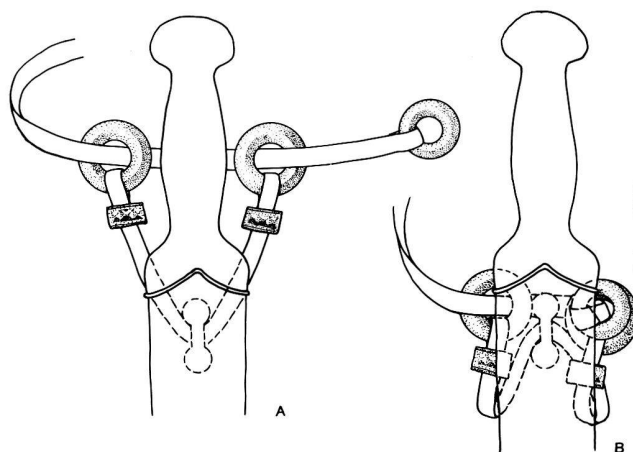


Fig. 25. Tombe 16: un essai de restitution du système d'attache de l'épée.

A. Position de port, dans l'hypothèse où les deux gros anneaux sont mobiles et coulissent sur le ceinturon. Le système de fermeture reste inconnu (crochet?).

B. Dépôt dans la tombe, permettant d'expliquer la position relative des différents éléments en connexion («garnitures» et 3^e anneau à l'extrémité du ceinturon venu se bloquer sur l'un des deux gros anneaux mobiles).

aussi bien assurer la fermeture du ceinturon autour de la taille. Ce ceinturon coulissait-il à l'intérieur des 2 anneaux? C'est ce que semble indiquer la position du 3^e anneau (de fermeture) qui serait venu se bloquer sur ces derniers; on comprend mal cette position si l'on envisage que les 2 anneaux étaient cousus au ceinturon. L'ensemble de ce dispositif, ceinturon, éléments de suspension (mobiles?) et fourreau de l'épée constituait donc, selon notre interprétation, un tout indissociable.

Le meilleur parallèle reste bien entendu la tombe 26 de Vevey VD: 2 anneaux en bronze (d'un autre type que ceux de Gempenach) de part et d'autre du fourreau de l'épée, reliés par une lanière engagée dans le passant du fourreau, ceinturon terminé par une boucle (un troisième anneau en bronze) à une extrémité et un crochet en bronze à l'autre extrémité; seule la restitution de l'attache de ce dispositif au ceinturon, par l'intermédiaire de 2 autres lanières de cuir, diffère de notre restitution qui fait passer le ceinturon directement dans les 2 anneaux fixés au fourreau.

Nos 2 «garnitures» quadrangulaires n'existent pas à Vevey, mais la largeur des lanières de cuir (1-2 cm seulement) correspond bien à nos observations à Gempenach⁴⁶.

À La Tène même, certains fourreaux ont conservé, liés par la rouille, 2 anneaux de part et d'autre du passant du fourreau de l'épée, soit dans la position que nous supposons être celle du port dans le cas de la T. 16 de Gempenach.

Une sépulture de jeune homme (T. 1)

Cette tombe a également sommairement été analysée (voir plus haut). La présence de fibules en fer (au moins 3) dans la région du bassin et un fragment au genou (en place?, un autre à gauche du thorax déplacé) nous indique une inhumation masculine⁴⁷.

L'observation de traces de «cendres» sous le crâne et les pieds reste difficilement interprétable; de tels amas de cendres ou charbons de bois sont connus à Münsingen-Rain BE ou Vevey VD, surtout chez les enfants et les femmes, mais apparaissent également chez les hommes. Ce rite ne peut être expliqué de manière satisfaisante⁴⁸.

Tombes de femmes (T. 2 et T. 14)

Nous disposons de la même documentation que pour les tombes masculines; l'une d'elles (T. 14) a pu être finement fouillée et complète dans une certaine mesure l'information moins détaillée de l'autre (T. 2).

Les caractéristiques principales se recouvrent en partie avec celles des tombes masculines (voir plus haut):

- tombe en fosse,
- absence de cercueil, mais
- enrobage soigné du linceul à l'intérieur d'une couche de sable fin sélectionné (T. 14, comme dans le cas de la T. 16; aucune observation pour la T. 2)⁴⁹,
- inhumation à l'intérieur d'un «linceul» ajusté au corps déposé sur le côté droit (T. 14),
- sépultures à inhumation en position allongée, sur le dos (T. 2).

Le mobilier et sa disposition dans la tombe

Tombe 2: le port de 3 paires de grandes fibules en fer dans la région du cou correspond bien à ce qui a été observé à Münsingen-Rain BE: elles servaient à retenir les vêtements⁵⁰. La chaîne de ceinture, par contre, a dû être déposée sur le corps après la mise en tombe, approximativement disposée comme pour être portée⁵¹ mais un peu plus haut, à la hauteur des coudes, ce qui n'est le cas ni à Münsingen-Rain BE, ni à Vevey VD où les chaînes se trouvaient en position de port à la ceinture⁵².

Tombe 14: on retrouve les caractéristiques bien connues de la paire de fibules en bronze, l'une à l'épaule gauche, l'autre sur la poitrine (?), destinées à maintenir les vêtements; la position de la grosse fibule en fer, au milieu du cou, peut par contre paraître bizarre vu sa dimension; comme celle de la T. 2 elle pourrait très bien avoir servi à attacher une sorte de manteau assez ample, ou peut-être à main-

tenir le linceul dont il a été question (voir notes 40, 49). La bague-spirale à la main droite (on ne peut préciser à quel doigt) n'appelle aucun commentaire particulier⁵³. Une ceinture de cuir, attestée par la présence du petit anneau de bronze, était vraisemblablement en position autour de la taille (non pas comme dans le cas de la magnifique chaîne en bronze de la T. 2, voir plus haut); c'est, semble-t-il, la continuation d'une mode courante au LT B2⁵⁴. Le bracelet en verre, en revanche, a été déposé après coup, à droite de la défunte, au niveau du coude au-dessus duquel il aurait normalement pu être porté par une adulte⁵⁵; en effet, la taille de ce bracelet (diamètre int. 71 mm) est trop grande pour que l'inhumée, très jeune, ait pu le porter; il a donc simplement été déposé à ses côtés, ou était porté en sautoir à un lacet passé autour du cou (ce que sa position peut également laisser supposer).

Les tombes d'enfants (T. 3 et T. 15)

La position du vase en céramique au-dessus du crâne de l'enfant de la T. 3, à droite ici, est conforme à l'usage (voir note 23), les faibles dimensions du récipient sont vraisemblablement en relation avec la tombe d'un enfant.

Quant à la T. 15, il est impossible d'en parler, faute de renseignements.

Conclusions

La fouille de 1979 fournit donc les seuls renseignements dont nous puissions sans doute jamais disposer sur l'aménagement de la nécropole de Gempenach!

La faible portion fouillée concerne un secteur du début de La Tène moyenne (LT C1) en grande majorité (si l'on admet l'existence d'une «stratigraphie horizontale») éventuellement LT B2 (T. 4), et LT C2 (T. 3).

Le reste de la nécropole massacrée a livré du mobilier de la phase LT B1, mais principalement LT B2 et C1 (voir plus haut, note 2); aucun objet ne peut être attribué à une phase plus ancienne (LT A), comme à Münsingen-Rain BE ou, en Suisse occidentale, St-Sulpice VD, mais est-ce un argument relevant vu le mode de «sélection» du mobilier?

L'environnement culturel permet de rattacher la nécropole de Gempenach au groupe du centre du Plateau suisse, dont la référence est Münsingen-Rain BE⁵⁶, ce que le mobilier que nous avons présenté traduit au mieux ainsi que le mode d'inhumation, avec toutefois des particularités bien observées, comme les cercueils aménagés dans des troncs

d'arbres, la présence d'un linceul, le soin apporté à l'ensevelissement; autant d'éléments ponctuels qui ajoutent à notre connaissance fragmentaire de la période de La Tène sur le Plateau suisse.

Résumé

En 1979, une petite portion intacte (la dernière?) de la nécropole celtique de Gempenach a pu être fouillée à l'occasion des travaux du remaniement parcellaire (déplacement d'un chemin bordant les anciennes gravières où le reste de la nécropole a été détruit, depuis 1830).

7 tombes (ou portions d'entre elles) ont été mises au jour: 2 tombes d'hommes adultes (T. 16, malheureusement fragmentaire, de «guerrier» armé, et T. 4), 1 tombe de jeune homme (T. 1), 2 tombes de femmes (une femme âgée, T. 2, et une jeune fille, T. 14) et 2 enfants (T. 3, T. 15). (Les numéros 5-13 ont été donnés à des traces d'origine naturelle.)

Le mobilier recueilli et l'observation du mode d'inhumation permettent d'évaluer la position chronologique de ces sépultures, la plupart du début de La Tène moyenne (LT C1), T. 16, 4, 2, 14 (éventuellement fin LT B2 pour la T. 4), indéfinissable pour la T. 1 (LT C à coup sûr) et la T. 15 (fragmentaire, déplacée par l'excavatrice), un peu plus récente pour la T. 3 (LT C2) (céramique peinte).

Outre les particularités typologiques du mobilier (décor de la chaîne de ceinture en bronze, T. 2, système de suspension de l'épée, T. 16, etc.) des précisions sur le mode d'ensevelissement ont pu être mises en valeur (surtout grâce à la fouille fine des T. 16 et T. 14), comme: la présence certaine d'un cercueil avec couvercle, aménagé dans un demi-tronc évidé (pour les 2 hommes, T. 16, T. 4), celle d'un linceul (natte rigide?) pour la tombe de jeune fille en tout cas (T. 14) ou encore l'observation du soin avec lequel le cercueil comme le linceul (T. 16, T. 14) ont été enrobés dans du sable fin de calage, sélectionné dans les environs (premier remplissage), précédant le remblayage du sommet de la fosse avec les matériaux de vidange.

Ces quelques remarques apportent des éléments nouveaux pour la connaissance de la période de La Tène dans le centre du Plateau suisse, en particulier, pour le groupe culturel dont le site de référence est la nécropole de Münsingen-Rain BE, auquel se rattache celle de Gempenach.

Notes

¹ Les découvertes du mois d'août 1979 ont été annoncées dans la presse: «La Liberté» (13.9.79) et les «Freiburger Nachrichten» (13.9.79). Une première mention de H. Schwab, Gempenach / Forstmatte (Seebesirk). Freiburger Geschichtsblätter 62, 1979/80, 282-283, Abb. 16-18, a été publiée.

Un article préliminaire a paru récemment (Favre et Kaenel 1982).

² Ce rapport constitue un complément aux études en cours de G. Kaenel sur la période de La Tène en Suisse occidentale où l'inventaire de l'ensemble des trouvailles anciennes de Gempenach y figure (à l'exception de celui des fouilles de 1979, publié ici) avec, entre autres, une présentation de l'ensemble des tombes La Tène du canton de Fribourg.

³ M. Th. Spack, architecte, a pu observer en 1950 les traces de deux sépultures en coupe, à l'occasion de ces travaux. L'une d'elles (*Tombe A*) se trouvait à 0,60 m de profondeur et avait été coupée au niveau du buste, l'autre (*Tombe B*) se trouvait à 1,40 m de profondeur et seul le crâne avait été touché. D'après un croquis de M. Spack, les traces de la T. A ont définitivement disparu lors du décapage du terrain (août 1979); la T. B, par contre, comme nous le croyons (voir plus bas), peut être assimilée à notre *tombe 4* de 1979.

⁴ Equipe sous la direction locale de E. Johner, composée, pour des durées variables, avant tout de B. Nobel et K. Revertera.

⁵ C'est à cette occasion que la *tombe 15* a été bouleversée; une motte intacte a malgré tout pu être fouillée par la suite (voir plus bas).

⁶ Il s'agit de taches d'origine sidérolithique (imprégnations ferrugineuses).

⁷ Equipe sous la direction de S. Favre, composée de J. Bernal, Ph. Curdy, K. Farjon et J.-B. Gardiol.

⁸ Peut-être le feu est-il intervenu en cours des travaux d'évidement, si l'on en croit l'aspect noir et charbonneux des éléments ligneux (voir note 34).

⁹ Détermination de W. Schoch, Eidgenössische Anstalt für das forstliche Versuchswesen, Birmensdorf (lettre du 13.4.81).

¹⁰ La présence de sable fin n'a rien d'étonnant en cet endroit où il existe en quantité dans le terrain, sur des épaisseurs souvent très importantes. Ceci n'enlève rien au fait que ce matériau a clairement été choisi pour caler et envelopper les inhumés, avec ou sans cercueil, des T. 14 et 16 en tout cas; on ne distingue en effet aucune varve de sédimentation dans sa structure comme on en constate la présence dans les sépultures où un dépôt de sable s'est accumulé par lessivage et sédimentation du remplissage supérieur de la tombe.

¹¹ D'après les observations consignées dans le carnet de fouilles; une hypothèse d'interprétation ne peut toutefois être proposée (voir plus bas, note 48).

¹² Les objets n'ont pas de numéro d'ordre sur les pl. 1-3 et fig. 24, mais sont désignés par le n° du catalogue au sein de chaque tombe (ex.: T. 16/1, T. 16/2, T. 16/3, etc.).

Les mesures sont exprimées en millimètres.

¹³ Relevé schématique sur la base de radiographies.

¹⁴ Os indéterminable; peut-être s'agit-il de bois de cerf.

¹⁵ Détermination de M. Humbert, service archéologique cantonal, Fribourg (printemps 1981).

¹⁶ Lettre de B. Kaufmann, IAG, c/o Naturhistorisches Museum, Bâle (janvier 1982), suivie d'un rapport du même institut (août 1982) = annexe 1.

¹⁷ Comme, par ex., sur une paire de fibules de Münsingen-Rain BE: T. 184 (Hodson 1968, pl. 88, 199).

¹⁸ Par ex. à Münsingen-Rain BE: les «types» 63-65 (Hodson 1968, pl. 123). Aucune fibule en fer de cette nécropole n'est dans un aussi «bon» état de conservation que celles de Gempenach 1979, ce qui rend toute comparaison directe hasardeuse: T. 171 (ibid., pl. 79, 153) ou T. 179 (ibid., pl. 156).

¹⁹ Voir la chaîne à gros maillons dont les crochets sont également ornés de Münsingen-Rain BE: T. 164 - LT C1 - (Hodson 1968, pl. 73, 016 ou Berger 1974, Abb. 3 avec quelques considérations sur la répartition des 2 types de chaînes, 61-62, Karte 2, et Staehli 1977, 123).

²⁰ Voir note 2. BHM Berne, inv. n° 10416 (Bonstetten 1855, pl. XXI, 7).

²¹ Pour la datation de la céramique peinte, voir à propos de l'oppidum de Manching (Bavière): Maier 1970; Stoeckli 1974, 372 a démontré l'existence de céramique peinte dès la phase LT C2 (comme d'ailleurs au sud des Alpes, Stoeckli 1975, 75) ce que Maier (1976, 69) ne trouve pas étonnant. Pour la Gaule centrale, l'étude en cours du site d'Aulnat (Puy-de-Dôme) permet d'effectuer la même observation, présence de céramique peinte au LT C (Périchon 1975).

Des pots à large encolure du genre de celui de Gempenach se rencontrent fréquemment, à Manching (Bavière), par ex.: Maier 1970, Taf. 20 ss.

²² La bouteille en céramique fine grise tournée et un tesson de céramique orné, provenant de Gempenach (collections anciennes), sont éga-

- lement attribuables à la période «LT C2». Heierli 1897, Taf. XI-XII, 7).
- ²³ Ni à Münsingen-Rain BE (Hodson 1968) avec toutefois le problème des tombes sans mobilier tout au sud de la nécropole, en zone LT C2 (et postérieures? Kraemer 1952); ni à St-Sulpice VD (Gruaz et Viollier 1914-15); ni à Vevey VD (Martin-Kilcher 1981) pour la zone occidentale du Plateau suisse. Les rares tombes «La Tène finale» à avoir livré de la céramique peinte sont celles d'une nécropole à Niederwichtach BE, datées de par le mobilier associé (fibules) du LT D1 (aimable communication de W. Stoeckli, Arch. Dienst des Kantons Bern, qui a récemment étudié cet ensemble fondamental) et de Berne-Engelhalbinsel, «Innerer Südwall» (Müller-Beck et Ettlinger 1962-63; Staehli 1977, Taf. 22). Mentionnons encore la célèbre nécropole de Bâle-Gasfabrik, avec de la céramique peinte dans les T. 8, 17 (Furger et Berger 1980, Taf. 94, 1771; 137, 2159), sans tenir compte de la vallée du Rhône ou du Tessin au sud des Alpes où la situation est très différente (Peyer 1980, Stoeckli 1975, 75 et passim, avec considérations typologiques).
- ²⁴ Hodson 1968, pl. 123, «type» 56. Par ex. T. 57 (ibid., pl. 33, 565 = le modèle, 566) ou T. 149 (ibid., Pl. 65, 394. 395); cette dernière tombe célèbre, équipée selon les caractéristiques de LT B2, a pourtant livré une fibule à pied fixé à l'arc de schéma MLT (importée?) et une chaîne de ceinture (voir à ce sujet: Hodson 1964, 131; Martin-Kilcher 1973, 28; Stoeckli 1975, 74). Un exemplaire à bouton démesuré figure dans la T. 156 (Hodson 1968, pl. 69,090) parmi le riche ensemble «fin LT B2». D'autres «types», 61-62, définis par Hodson (1968, pl. 123) sont également très proches morphologiquement de notre fibule, découverts en contexte LT B2 (ou déjà LT C1?): T. 119 (ibid., pl. 48, 25023-25025); en contexte LT C1: T. 101 (ibid., pl. 45, 491), T. 161 (ibid., pl. 72, 114. 121. 124), T. 168 (ibid., pl. 76, 134. 134) ou T. 171 (ibid., pl. 78, 145-146; pl. 79, 149-150).
- ²⁵ Pour les fibules en bronze de «type» 65 (Hodson 1968, pl. 123), la T. 161 en a livré 2 paires sans doute (ibid., pl. 74, 019-022), déjà associées à des modèles LT B2 dont elles dérivent. Dans la T. 164 ces fibules sont associées à une bague-spirale en bronze (ibid., pl. 74, 027) et un bracelet de verre, mais d'un autre type (ibid., pl. 73, 017 = Haevernick 1960, groupe 5a, l'un des plus anciens) et une ceinture, mais en bronze (Hodson 1968, pl. 73, 016). La T. 181, en plus de 2 paires de ces mêmes fibules (ibid., pl. 84, 211-214) a livré un bracelet de verre semblable à celui de Gempenach, bleu foncé également (ibid., pl. 83, 205) et 3 bagues-spirales (ibid., pl. 83, 208, comme celle de Gempenach, 207 et 210 ornées). L'anneau en bronze (ibid., pl. 83, 206), découvert sur le thorax, peut plus difficilement être interprété à coup sûr comme élément de ceinture. Dans la T. 184 on trouve fibules, chaîne, bague-spirale (ibid., pl. 86-88), et d'autres exemples de fibules, dans les T. 166, 191, etc., sans vouloir nous éloigner de Münsingen-Rain BE.
- ²⁶ Cette «perle» est en fait une «goutte» de verre, comme celle de Vevey VD, T. 20: Martin-Kilcher 1981, Abb. 30, 12. Quant à l'emmanchure en os, s'agit-il plutôt d'un poinçon ou d'une alène? On ne peut le dire; le motif de chevrons est bien connu, à Manching (Bavière) par ex. (Jacobi 1974, Taf. 81-82).
- ²⁷ Münsingen-Rain BE: 6 rivets (ou plus, 8?), T. 28, 50, 55, 72, 79 (Hodson 1968, pl. 100, 101) ou Nebringen (Baden-Württemberg), T. 5: 4 rivets et 2 ornés d'email et de plus grand diamètre, 2,2 cm (Kraemer 1964, Taf. 9, 17-20) sans qu'il leur soit attribué de fonction précise dans ce dernier cas (ibid., 25-26). A Jenišův Újezd, en Bohême du Nord, ces rivets se présentent par groupes de 4 ou 6 et sont dans la tradition de La Tène ancienne (Zachar 1978, 7, 10, 11).
- ²⁸ A Münsingen-Rain BE, la T. 183 datée de la phase LT C1 (fibules?, bouclier, emplacement dans la nécropole: Stoeckli 1975, Abb. 17), présente la même association de 3 anneaux massifs (une paire et un 3^e plus petit = Hodson 1968, pl. 85, 170c, d et 170b). La T. 115 a également livré 3 anneaux du même type (ibid., pl. 48, 25018, 25020 et 25019); son emplacement dans la nécropole rend plausible une attribution à la phase LT B2. Relevons simplement la présence d'anneaux de types différents, plus anciens, mais dont la fonction devait être semblable (parfois seuls, 2 exemplaires ou plus de 3, par ex.: T. 138, 98, 91, 81, 80, 79, 78, 72, 55, 50, 45, 28, 10, ibid., passim). On connaît en outre 1 exemplaire du même type que les 2 plus gros de Gempenach 1979 (T. 16, 4-5) parmi les anciennes trouvailles de Gempenach (voir note 2, BHM, Berne, inv. n° 10428, Bonstetten 1860, pl. XIII, fig. 7).
- ²⁹ Par ex. à Giengen an der Brenz (Baden-Württemberg) (Biel 1974, Taf. 53, 3), ou, plus près, à Gumeffens FR (voir note 31).
- ³⁰ De Navarro 1959, 84-86; 1972, 50-51, 131-132, 156-170.
- ³¹ Du site même de La Tène NE plusieurs fourreaux présentent de fortes analogies, la barrette du n° 16, appartenant au groupe A des fourreaux MLT (De Navarro 1972, pl. IX, 1c, d) est découpée en 2 disques sur les bords de la plaque avers qui laissent deviner l'existence d'un ornement de triscèle (?), comme à Gempenach; l'élément médian, ovulaire, dans l'axe du fourreau (en plus orné d'une esse sur notre exemplaire) est lisse mais modelé en S. Une autre barrette est très proche, n° 20 (ibid., pl. LXXVI, 2) 2 disques sont ornés de part et d'autre d'un triscèle, le disque central, plus petit, est également orné d'un motif du même genre; cette décoration de la barrette s'intègre à une riche ornementation gravée de la plaque avers du fourreau sous l'embouchure, comme sur l'exemplaire plus élaboré, du type B, richement orné en relief, n° 56 (ibid., pl. XCIII, 2); d'autres modèles de types plus éloignés et non décorés peuvent être relevés (De Navarro 1959; 1972, passim). Un exemplaire très proche provient du même site de Giengen an der Brenz (Baden-Württemberg) (Biel 1974, Taf. 52, 1; 1981, Abb. 69 et surtout 81) et plus particulièrement d'une tombe de guerrier récemment mise au jour en Gruyère, à Gumeffens, Sus Fey FR (Schwab 1981, 15-20).
- ³² La profondeur relative des fosses ne peut être restituée et n'intervient pas dans l'interprétation. Signalons simplement que les 2 tombes à cercueil, (T. 4 et T. 16) sont les plus profondes, les autres sont approximativement à la même altitude absolue.
- ³³ L'aspect «comprimé» du squelette de la T. 4 est à coup sûr une conséquence de ce mode d'inhumation à l'intérieur d'une cavité de 0,4-0,5 m de large au maximum, aménagée dans un demi-tronc. La largeur du cercueil de la T. 16 (et le diamètre approximatif de l'arbre dans lequel il a été taillé) atteint 0,6-0,7 m.
- ³⁴ Martin-Kilcher 1981, 110: critique objective des interprétations de Naef (1898, 30 ss). Viollier (1911, 66) considère comme fortement improbable l'existence de tels cercueils en troncs d'arbres évidés, mais en accepte l'éventualité. S'agit-il vraiment de «Totenbaum» à Berne-Südwall, T. 2 ou Morgenstrasse, T. 1-2? (En dernier lieu: Staehli 1977.) La Tombe de guerrier de Sion, Petit-Chasseur VS, un peu plus récente que celles dont il est question ici (LT C2/D1), a fourni des indices très probants quant à la restitution d'un cercueil: «creusé dans un tronc d'arbre à la façon de nos fontaines (avec parois très épaisses aux deux extrémités) et devait posséder un couvercle» (Gallay 1973, 547, fig. 8). C'est avant tout la zone de la «Hunsrück-Eifel Kultur» qui fournit les meilleurs exemples de telles structures (Haffner 1976, 120; Lorenz 1978, 53, note 160); les dimensions sont très voisines de celles de Gempenach. En Belgique, un cercueil «creusé dans un tronc d'arbre évidé» sans trace de couvercle a été reconnu (Cahen-Delhay 1978, 7, 11, fig. 3). Des cercueils aménagés dans une «portion de tronc qui forme le fond de la sépulture avec les côtés relevés» ont été observés à Charmoy (départ. Yonne) remontant également au début de la période de La Tène (Carré 1977, 35; T. 10, 14, 177, 16). En Bohême du Nord, une interprétation de traces de bois comme troncs évidés (au feu si ces traces ont l'aspect noir du charbon de bois) semble être courante; ils seraient réservés à des personnes «importantes» (Waldhauser 1978, 160-163, Tab. 64).
- ³⁵ Regroupement sous la catégorie des «Einbauten» par Lorenz 1978, 51 ss. dans laquelle l'existence des troncs évidés n'est pas mentionnée pour la Suisse; ils ne sont pas mentionnés non plus par Sankot 1980, 51. L'argumentation reste faible en l'absence de bonnes observations basées sur des fouilles récentes (voir note 34).
- ³⁶ On ne dispose pas de coupe en travers de la T. 4, toutefois les observations des fouilleurs et la photographie du squelette (fig. 15) permettent d'assurer la présence d'un tronc évidé.
- ³⁷ Martin-Kilcher 1981, 110.
- ³⁸ Lorenz 1978, 66; Sankot 1980, 51-52, note 186; Martin-Kilcher 1981, 109-110.
- ³⁹ Voir note 38. Orientation à l'E des guerriers LT B de Münsingen-Rain BE.
- ⁴⁰ Dans l'hypothèse où elle ferait partie du vêtement; on peut en effet dans ce cas aussi bien imaginer qu'elle ait pu servir à maintenir une enveloppe drapée autour du corps.
- ⁴¹ Martin-Kilcher 1973, 32, 33; 1981, 122; Lorenz 1978, 128, 143; Sankot 1980, 32.
- ⁴² Martin-Kilcher 1973, 32; Lorenz 1978, 117; Sankot 1980, 25.
- ⁴³ Voir note 27. On ne peut exclure l'hypothèse que certaines de ces têtes appartiennent en fait à de simples clous, qui pouvaient être fixés à la soie pour éviter que tout le pommeau ne coulisse sur cette dernière.
- ⁴⁴ La même incertitude se rencontre un peu partout; Osterhaus 1966, Abb. 9, présente un essai de restitution d'un système d'attache fixé à 2 anneaux solidaires de la ceinture, mais plus ancien; Waldhauser 1978, 121, Abb. 49, énumère une série de restitutions possibles, aussi hypothétiques les unes que les autres. Pauli 1978, 196 ss., 204-205 (en particulier) examine la question et constate l'impuissance générale à reconstruire à coup sûr un mode d'attache, qui a dû varier d'une région à l'autre et au cours du temps...
- ⁴⁵ Berne-Muristalden BE, T. 2: Viollier 1916, 57; «coulant de bronze»; pl. 30, 32. Staehli 1977, Taf. 6. Cette tombe est datée par l'auteur de LT C2 (la présence du bracelet de verre, Haevernick 1960, Type 13,

- reste d'ailleurs problématique dans une tombe de guerrier!). Une date plus haute pourrait être envisagée sur la base de l'ensemble du mobilier.
- La Tène NE: objets conservés au Musée Schwab, Biel, Inv. n° 3082–3083.
- ⁴⁶ Naef 1901, 1902/03, pl. IV.
- ⁴⁷ Martin-Kilcher 1973, 33.
- ⁴⁸ Sankot 1980, 51; Martin-Kilcher 1981, 113. Il ne s'agit pas d'incinération partielle (Pauli 1975, 149–150).
- ⁴⁹ Des observations semblables ont été effectuées sur le site de Charmoy (départ. Yonne), dont nous avons déjà parlé à propos des guerriers de Jenišv Újezd en Bohême du Nord (Charpy 1978, 17, 18) tout comme d'ailleurs pour Vevey VD et Münsingen-Rain BE (Martin-Kilcher 1981, 110–111).
- ⁵⁰ On ne peut exclure l'idée que les fibules maintenaient un linceul et non pas uniquement les vêtements, voir note 40.
- ⁵¹ Münsingen-Rain BE: T. 149, 184, 212 en position de port (Hodson 1968, 59, 61, 63) ou Vevey VD: T. 8, 17 (Naef 1901, 1902/03, 17, 19, 21, 43–44, pl. II–III; Martin-Kilcher 1981, 123).
- ⁵² Martin-Kilcher 1973, 29.
- ⁵³ Ibid., 29.
- ⁵⁴ Ibid., 29; «en général les chaînes de ceinture en bronze ne se trouvent que dans les tombes de femmes adultes et riches» (Sankot 1980, 44). Pensons au jeune âge de la personne de la T. 14.
- ⁵⁵ En général du côté gauche comme à Münsingen-Rain BE: T. 168 ou Vevey VD: T. 8 (Martin-Kilcher 1973, 28).
- ⁵⁶ La dernière tentative de définition de groupes culturels pour la période de La Tène ancienne a été proposée par Lorenz 1978, 219 ss., sur la base de son analyse des coutumes et du costume funéraires; le centre et la partie orientale de la Suisse sont regroupés, mais distincts d'un groupe de Suisse occidentale. Elle recouvre une autre tentative de Schaaff 1965, fondée sur d'autres critères (les parures annulaires avant tout), qui permet d'individualiser un groupe de centre du Plateau suisse d'un groupe oriental. Voir en outre, pour La Tène moyenne, Staehli 1977, 149–158.
- Ouvrages cités dans le texte*
- Berger 1974 L. Berger, Die mittlere und späte Latènezeit im Mittelland und Jura. UFAS 4, 1974, 62–88.
- Biel 1974 J. Biel, Ein mittellatènezeitliches Brandgräberfeld in Giengen an der Brenz, Kr. Heidenheim. AKB 4, 1974, 225–227.
- Biel 1981 J. Biel, Tracht und Bewaffnung, in: Die Kelten in Baden-Württemberg. Stuttgart 1981, 138–159.
- Bonstetten 1855 G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités suisses. Berne 1855.
- Bonstetten 1860 G. de Bonstetten, Supplément au recueil d'antiquités suisses. Lausanne 1860.
- Cahen-Delhay 1978 A. Cahen-Delhay, Quelques découvertes récentes en Ardenne. Age du Fer et époque carolingienne. Arch. Belgica 202, 1978.
- Carré 1977 H. Carré, Le site de La Tène de Charmoy, in: Les Sénonais avant la conquête à la lumière des dernières découvertes: habitats, commerce, sépultures. Actes du colloque de La Tène tenu à Sens le 15 mai 1977, Soc. Arch. de Sens, Bull. de liaison 21, 1977, 32–37.
- Charpy 1978 J.-J. Charpy, Analyse. Les sépultures de guerriers, in: Waldhauser 1978, 13–19.
- Favre et Kaenel 1982 S. Favre et G. Kaenel, La fin de la nécropole celtique de Gempenach. Archéologia, Les dossiers de l'archéologie 62, 60–63.
- Furger-Gunti et Berger 1980 A. Furger-Gunti et L. Berger, Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7, 1980.
- Gallay 1973 A. Gallay, Une tombe du second âge du Fer à Sion (Valais, Suisse). Méthode de fouille et interprétation, in: L'Homme hier et aujourd'hui, Mélanges A. Leroi-Gourhan. Paris 1973, 533–549.
- Gruaz et Viollier 1914–1915 J. Gruaz et D. Viollier, Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice (Vaud). ASA NF 16, 1914, 257–275; 17, 1915, 1–18.
- Haevernick 1960 Th.-E. Haevernick, Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland. Bonn 1960.
- Haffner 1976 A. Haffner, Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur. Röm.-German.-Forschungen 36, 1976.
- Heierli 1897 J. Heierli, Ein Gräberfeld der La Tène-Zeit bei Gempenach (Champagny) im Kanton Freiburg. ASA 30, 1897, 126–130, Taf. XI–XII.
- Hodson 1964 F.-R. Hodson, La Tène Chronology, Continental and British. Bull. of the Institute of Archaeology 4, 1964, 123–141.
- Hodson 1968 F.-R. Hodson, The La Tène Cemetery at Münsingen-Rain. Catalogue and relative Chronology. Acta Bernensia 5, Bern 1968.
- Jacobi 1974 G. Jacobi, Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching. Die Ausgrabungen in Manching 5, 1974.
- Kraemer 1952 W. Krämer, Das Ende der Mittellatènezeitfriedhöfe und die Grabfunde der Spätlatènezeit in Südbayern. Germania 30, 1952, 330–337.
- Kraemer 1964 W. Krämer, Das keltische Gräberfeld von Nebringen (Kreis Böblingen). Veröffentl. des staatlichen Amtes für Denkmalpflege, Stuttgart. Reihe A, Vor- u. Frühgeschichte 8, 1964.
- Lorenz 1978 H. Lorenz, Totenbrauchtum und Tracht. Untersuchungen zur regionalen Gliederung in der frühen Latènezeit. Ber. RGK 39, 1978, 1–380.
- Maier 1970 F. Maier, Die bemalte Spätlatène-Keramik von Manching. Die Ausgrabungen in Manching 3, 1970.
- Maier 1976 F. Maier, Ein Gefäßdepot mit bemalter Keramik von Manching. Germania 54, 1976, 63–74.
- Martin-Kilcher 1973 St. Martin-Kilcher, Zur Tracht und Beigabensitte im keltischen Gräberfeld von Münsingen-Rain (Kt. Bern). ZAK 30, 1973, 26–39.
- Martin-Kilcher 1981 St. Martin-Kilcher, Das keltische Gräberfeld von Vevey VD. JbSGUF 64, 1981, 107–156.
- Müller-Beck et Ettlinger 1963 H.-J. Müller-Beck et E. Ettlinger, Die Besiedlung der Engelhalbinsel in Bern aufgrund des Kenntnisstandes vom Februar des Jahres 1962. Ber. RGK 43–44, 1962–63.
- Naef 1901, 1902/03 A. Naef, Le cimetière gallo-helvète de Vevey. ASA NF 3, 1901, 14–30; 105–114; 4, 1902/03, 18–44; 260–270. (Citations d'après la pagination de la réunion de ces parties en monographie.)
- De Navarro 1959 G.-M. de Navarro, Zu einigen Schwertscheiden aus La Tène. Ber. RGK 40, 1959, 79–119.
- De Navarro 1972 G.-M. de Navarro, The finds from the site of La Tène, Vol. 1, Scabbards and the swords found in them. Oxford 1972, 2 vol.
- Osterhaus 1966 U. Osterhaus, Die Bewaffnung der Kelten zur Frühlatènezeit nördlich der Alpen (Thèse dactylographiée, Marburg/Lahn 1966).
- Pauli 1975 L. Pauli, Keltischer Volksglaube. Münchner Beiträge z. Vor- u. Frühgeschichte 28, 1975.
- Pauli 1978 L. Pauli, Der Dürrnberg bei Hallein III. Auswertung der Grabfunde. Münchner Beiträge z. Vor- u. Frühgeschichte 18, 1978.
- Périchon 1975 R. Périchon, Le site protohistorique d'Aulnat, Puy-de-Dôme. Germania 53, 1975, 85–100.
- Peyer 1980 S. Peyer, Zur Eisenzeit im Wallis. Bayer. Vorgeschbl. 45, 1980, 59–75.
- Sankot 1980 P. Sankot, Studie zur Sozialstruktur der nordalpinen Flachgräberfelder der La Tène-Zeit im Gebiet der Schweiz. ZAK 37, 1980, 19–71.
- Schaaff 1965 U. Schaaff, Fibel- und Ringschmuck im westlichen Frühlatène-Kreis. Versuch einer Gruppengliederung. (Thèse dactylographiée, Marburg/Lahn, 1965).
- Schwab 1981 H. Schwab, RN 12 – Archéologie. Exploration archéologique sur la RN 12 dans le canton de Fribourg. Service archéol. cantonal, Fribourg, 1981.
- Staehli 1977 B. Stähli, Die Latènegräber von Bern-Stadt. Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität Bern, 3, 1977.
- Stoekli 1974 W.-E. Stöckli, Bemerkungen zur räumlichen und zeitlichen Gruppierung der Funde im Oppidum von Manching. Germania 52, 1974, 368–378.

- Stoeckli 1975 W.-E. Stoeckli, Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin. *Antiqua* 2, 1975.
- Viollier 1911 D. Viollier, Essai sur les rites funéraires en Suisse, des origines à la conquête romaine. *Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences religieuses* 24, 1911.
- Viollier 1916 D. Viollier, Les sépultures du second âge du Fer sur le Plateau suisse. Genève 1916.
- Waldhauser 1978 J. Waldhauser, Das keltische Gräberfeld bei Jenišiv Újezd in Böhmen. *Archeologický výzkum v severních Čechách* 6–7, Teplice 1978.
- Zachar 1978 L. Zachar, Analyse der Schwerter (Beitrag zur Typologie und Datierung der Schwerter), in: Waldhauser 1978, 6–13.

Provenance des illustrations

Les relevés originaux des fouilleurs (voir notes 4 et 6; fig. 17, K. Farjon), ont été mis au net par B. Chervet; les dessins du mobilier sont de M. Kratochvil, U. Mattenberger et R. Schwyter et les photos de F. Roulet, tous quatre du service archéologique cantonal de Fribourg. Fig. 25. Dessin V. Fischbacher.

Abréviations utilisées

- T. Tombe
- LT La Tène (la période et non le site éponyme). Les différentes subdivisions (A, B1, B2, C1, C2, D1) lui sont adjointes.
- FLT «Frühlatène», La Tène ancienne
- MLT «Mittellatène», La Tène moyenne
- (Ces 2 abréviations [utilisées dans le *catalogue*] se rapportent au schéma de construction des fibules, sans valeur de chronologie.)

Annexe 1

Gempnach-Forstmatte FR. Anthropologische Bearbeitung

Grab 1

Grab: Erdgrab mit wenigen Resten einer Steineinfassung. Steine sind beim Schädel und im Bereich der Unterschenkel erhalten. Orientierung Nordost-Südwest, Kopf im Nordosten. Skelett in gestreckter Rückenlage, Armstellung nicht ersichtlich.

Bestattung einer etwa 15jährigen, nicht näher bestimmbar Person.

Schädel: Nur Bruchstücke beider Parietalia, des Occipitale, der Temporalia, des rechten Os zygomaticum, der Maxilla und der Mandibula erhalten. – Gebiss: Im Oberkiefer haben sich alle Zähne erhalten. Auf der rechten Seite befindet sich ein retardierter p2. Vom Unterkiefer liegen nur isolierte Zähne vor (M1–M1, ein I2 fehlt). Alle 4 M3 sind angelegt, aber noch nicht durchgebrochen. Karies leicht, Zahnstein mittelstark, Abkautung leicht.

Postkraniales Skelett: Alle Skelettelemente sind nur sehr dürftig belegt und zudem stark fragmentiert. Brustbein, der grösste Teil der Hand- und Fussknochen, sowie die Kniescheiben fehlen.

Sexualisation: indet.

Alter: Gebiss um 15. Keine synostosierte Epiphysen.

Besonderheiten/Pathologica:

- Skelett stark korrodiert und fragmentiert.
- Nahtknochen in der Lambdanaht.
- Trotz des jugendlichen Alters ist die Sagittalnaht schon verwachsen.

Grab 2

Grab: Erdgrab mit wenigen Resten einer Steinsetzung. Erhalten sind Steine beim Schädel, bei der rechten Schulter und bei den Füßen. Orientierung Nord-Süd, Kopf im Norden. Skelett in gestreckter Rückenlage. Arme seitlich des Körpers gestreckt.

Orientierung Nord-Süd, Kopf im Norden. Skelett in gestreckter Rückenlage. Arme seitlich des Körpers gestreckt.

Bestattung einer etwa 60jährigen, wahrscheinlich weiblichen Person, deren Körperhöhe auf etwa 159 cm geschätzt wird.

Schädel: Cranium, alle Teile vorhanden. Gesichtsschädel nicht mehr zusammensetzbar. Rechtes Os zygomaticum und linkes Os nasale fehlen. – Gebiss: Vom Oberkiefer hat sich nur eine Partie des Frontgebisses mit I1 dex. erhalten. Vom Unterkiefer sind 2 Zähne intravital und 4 Zähne postmortal verloren gegangen. Karies mittelstark, M2 inf. sin. stark kariös. Parodontose stark, Zahnstein leicht, Abkautung stark. Zysten bei I2 sup. dex. und bei P2 inf. dex.

Postkraniales Skelett: Das Rumpfskelett ist nur durch Fragmente beider Claviculae und Ossa coxae belegt. Vom Extremitätenskelett sind alle Teile in stark fragmentiertem Zustand vorhanden.

Sexualisation: Schädel –0.62 (n = 11), Becken –1.0 (n = 1), wahrscheinlich weiblich.

Alter: Schädel um 60 / um 60.

Besonderheiten/Pathologica:

- Skelett stark korrodiert und fragmentiert, Schädel postmortal stark deformiert.
- Kleines rundes Osteom (Durchmesser 5 mm) am Frontale über der linken Orbita.
- Grünfärbungen an der rechten Ulna und am rechten Schenkelhals.

Grab 3

Grab: Erdgrab, gestört. Skelettlage und Orientierung unbekannt.

Bestattung eines ca. 5jährigen Kindes.

Schädel: Nur wenige Bruchstücke von Frontale, der Parietalia, der Maxilla und eines Temporale erhalten. – Gebiss: Es liegen nur isolierte Zähne vor (p1, p2, c inf.; i1, i2 sup.; sowie angelegte Zähne des bleibenden Gebisses). Karies leicht, Abkautung stark.

Postkraniales Skelett: Erhalten sind nur ein Rippenfragment, ein Bruchstück eines Metacarpale und 2 unbestimmbare Langknochenfragmente.

Sexualisation: indet.

Alter: Gebiss 5.

Grab 4

Grab: Baumsarg. Orientierung Nordost-Südwest, Kopf im Nordosten. Skelett in gestreckter Rückenlage. Arme vermutlich seitlich des Körpers gestreckt.

Bestattung einer 25–30jährigen, nicht näher bestimmbar Person. Die Körperhöhe wird auf 168–178 cm geschätzt.

Schädel: Nur Bruchstücke des linken Parietale und des Occipitale erhalten. – Gebiss: Es liegen nur isolierte Zähne vor. Oberkiefer: alle Zähne ausser einem M2 und beiden M3. Unterkiefer: 1C, alle P, beide M1, 1 M2 und 1 M3. Karies stark, Abkautung mittelstark.

Postkraniales Skelett: Rumpfskelett sehr schlecht erhalten. Es liegen nur wenige Fragmente von Wirbeln und Rippen, eine Clavicula, Bruchstücke beider Schulterblätter und beider Hüftbeine vor. Die obere Extremität wird durch beide Humeri und Ulnae belegt. Von der unteren Extremität fehlen die Kniescheiben.

Sexualisation: indet. Die erhaltene Incisura ischiadica maior zeigt einen relativ grossen Winkel, was eher für weibliches Geschlecht spricht. Der Skelettbau dagegen ist recht robust.

Alter: Schädel 20–30 / 20–30.

Besonderheiten/Pathologica:

- 1 oberer Eckzahn mit Randwülsten auf der lingualen Seite.
- Humerus sin. mit Foramen supratrochleare.

Grab 14

Grab: Erdgrab mit Resten einer Steineinfassung. Orientierung Südwest-Nordwest, Kopf im Südwesten. Skelett in Rückenlage, Beine etwas verlagert.

Bestattung eines ca. 11jährigen Kindes.

Schädel: Nur Bruchstücke des linken Parietale, des Occipitale und beide Partes petrosae der Temporalia erhalten. – Gebiss: Es liegen nur isolierte Zähne vor. Vom bleibenden Gebiss sind alle M1, 3C und alle I erhalten. Vom Milchgebiss sind 1c, 3 p1 und alle p2 vorhanden. An angelegten, aber nicht durchgebrochenen Zähnen liegen alle M2 und alle P, sowie 3 M3 vor. Karies des Milchgebisses mittelstark, Abkautung des Milchgebisses sehr stark.

Postkraniales Skelett: Vom Rumpfskelett sind nur äusserst dürftige Fragmente von Wirbeln, Rippen, der linken Clavicula, der Scapulae und Ossa coxae vorhanden. Vom Extremitätenskelett fehlen die Kniescheiben und die Handknochen, alle übrigen Knochen sind durch zahlreiche kleinste Splitter belegt.

Sexualisation: indet.

Alter: Gebiss 10 +, Femur um 12.

Besonderheiten/Pathologica:

- Skelett stark korrodiert und extrem fragmentiert.

Grab 15

Keine Skelettreste erhalten

Grab 16

Grab: Baumsarg. Bestattung im Kopf- und Rumpfbereich gestört. Orientierung Nord-Süd, Kopf im Süden. Skelett in Rückenlage.

Bestattung einer nicht näher bestimmbar, erwachsenen Person mit einer Körperhöhe zwischen 165 und 170 cm.

Schädel: nicht erhalten.

Postkraniales Skelett: Nur Bruchstücke beider Femora und Tibiae erhalten.

Sexualisation: indet.

Alter: erwachsen, wahrscheinlich jünger als 40.

Besonderheiten/Pathologica:

- Skelettreste stark korrodiert und fragmentiert.

LAG Basel

Annexe 2

Zu einigen Textilresten aus keltischen Gräbern von Gempnach-Forstmatte FR

Männergrab, LT B2/C1, GE-FO 79 G 4

Aus dem Grabe wurden drei kleine Gewebefragmente geborgen, die offenbar vom gleichen Stoff stammen. Es ist dies ein Wollgewebe in Leinen – oder wie der Weber sagt, in Tuchbindung. Kette und Schuss bestehen aus Z-Garn in 0,7–0,8 mm Stärke. Die Webdichte beträgt in Kette und Schuss 6 Fäden auf 1 cm.

Frauengrab, LT C1, GE-FO 79 G 2 (Abb. 21)

Aus dem Grabe wurden 4 kleine Gewebereste geborgen, von denen 3 mit ziemlicher Sicherheit zum gleichen Stoff gehört haben dürften:

Ein kleines Stück sehr locker in Tuchbindung gewebten Wollstoffes. Die eine Fadenrichtung besteht aus Z-Garn von ca. 0,8 mm, die andere aus Z-Garn von ca. 1,0 mm Stärke. Die Webdichte beträgt in beiden Richtungen 5 Fäden auf 1 cm.

Kleine Fragmente eines in Tuchbindung gewebten Wollstoffes. Die eine Fadenrichtung besteht aus Z-Garn von 0,5–0,7 mm Stärke bei einer Webdichte von etwa 5 Fäden auf 1 cm. Die andere Richtung besteht aus Z-Garn von 0,8–1,0 mm Stärke, bei einer Webdichte von 4 Fäden auf 1 cm.

Stark zerstörte Reste eines Gewebes aus Z-Garnen von 0,5–0,7 bzw. 1,3 mm Stärke. Die Bindungsart und die Webdichte waren hier nicht mehr bestimmbar.

Die 3 genannten Fragmente dürften dem gleichen Wollstoff entstammen. Weniger sicher darf dies gelten für Wollgewebereste von einer Fibel. Die Stärke der in beiden Richtungen in Z-Drehung gesponnenen Garne beträgt hier 0,4–0,6, meist jedoch 0,5 mm. Bindungsart und Webdichte waren nicht mehr erkennbar.

Das Ergebnis der textilkundlichen Untersuchung ist bescheiden, zumal die Wollstoffe beider Gräber als roh anzusprechen sind.

Wir besitzen heute aus mittel- bis spätlatènezeitlichen Gräbern aus dem mitteleuropäischen Raum nur recht wenige wissenschaftlich untersuchte Textilerzeugnisse. Alle diese zeigen einen deutlichen Qualitätsabfall gegenüber den zum Teil hervorragenden Erzeugnissen der Textilkunst aus Gräbern der Frühlatène- und Späthallstattzeit. Beide Kulturstufen, Hallstatt D und Latène A bilden in der Webtechnik offenbar eine Einheit. Ein Ende dieser Tradition und ein deutlicher Umbruch in der Webkunst wird erst mit dem Eintritt in die Mittellatènezeit erkennbar.

Für die Beobachtung können heute noch keine überzeugenden Gründe angeführt werden. Es darf vielleicht an politische Wirren und damit gesellschaftliche Veränderungen gedacht werden, die einer ungestörten Tätigkeit leistungsfähiger Textilwerkstätten an den Adels- und Fürstensitzen die Grundlage entzogen. Andererseits könnte die Ursache für die Überlieferung ausschliesslich einfacher Grabtextilien in einem Wandel im Totenkult gesucht werden. Es wäre vorstellbar, dass die Toten nur noch in einer recht schlichten Stoffhülle dem Grab übergeben wurden. Hier kann erst das Vorliegen eines umfangreicheren Fundmaterials Klarheit bringen. Die oben vorgebrachten Erwägungen sollten auf jeden Fall den Ausgräber zu grösster Sorgfalt gegenüber selbst kleinsten Textilresten in Grabfunden mahnen.

Hans-Jürgen Hundt / RGZM Mainz

Zusammenfassung

Im Jahre 1979 konnte ein kleiner, noch intakter Bezirk (der letzte?) des keltischen Gräberfeldes von Gempnach im Kanton Freiburg freigelegt werden. Ein grosser Teil dieses Gräberfeldes ist seit 1830 durch den Kiesabbau zerstört worden.

Die Ausgrabung brachte sieben Bestattungen ans Tageslicht: zwei Frauen (T. 2: eine ältere Frau und T. 14: ein Mädchen), zwei erwachsene Männer (T. 16: ein bewaffneter «Krieger» und T. 4), ein junger Mann (T. 1) und zwei Kinder (T. 3 und T. 15).

Grabbeigaben und Bestattungsart datieren vier Gräber in den Beginn der Mittellatènezeit (Lt C1): T. 16, T. 4, T. 2 und T. 14 (T. 4 gehört möglicherweise noch in die Stufe Lt B2). Ein Grab, T. 1, kann nicht genauer datiert werden, gehört aber sicher in die Mittellatènezeit (Lt C), während ein weiteres Grab mit bemalter Keramik, T. 3, etwas jünger eingestuft werden kann (Lt C2).

Abgesehen von besonderen typologischen Beobachtungen (Verzierung der bronzenen Gürtelkette in T. 2; Schwertgehänge in T. 16 usw.) waren dank der Feingrabung der Gräber T. 16 und T. 14 auch Präzisierungen zur Bestattungsweise möglich. So konnte mit Sicherheit die Verwendung von Särgen mit Deckeln bei den Männergräbern T. 16 und T. 4 festgestellt werden. Die Särge waren aus ausgehöhlten, halbierten Baumstämmen angefertigt worden. Das Mädchen in Grab T. 14 scheint in ein Leichentuch (geflochtene Matte) eingehüllt gewesen zu sein. Bemerkenswert ist auch die Feststellung, dass die Gräber T. 14 und T. 16 in feinen Sand eingebettet waren, der auch über die Gräber gestreut wurde, bevor man die Grabgruben mit dem Aushubmaterial wieder auffüllte.

Diese Beobachtungen erweitern die Kenntnisse der Latènezeit im schweizerischen Mittelland und besonders auch diejenigen der Kulturgruppe mit Zentrum Münsingen-Rain BE, zu der auch das Gräberfeld von Gempnach gehört.

G. L.